

Cim

UNE VILLE POUR TOUS

N° 707

ville-cesson-sevigne.fr

15 JUIN 2011



DOSSIER

ERP : UNE EXIGENCE
ET UN COÛT

Sortez C'est l'été!



Arts de la rue - Concerts - Bal - Feu d'artifice

24 et 25 juin 2011

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- CENTRE ANTI-POISONS **02 99 59 22 22**
- POLYCLINIQUE SÉVIGNÉ **08 25 74 35 50**
Service d'urgence 24 h/24 . **02 99 25 52 49**
- GENDARMERIE **02 99 83 14 90**
- POLICE MUNICIPALE **02 99 83 52 00**
. **06 09 35 73 92**
- POMPIERS **18**
- SAMU 35 **15**
- URGENCE sans abri **115**

MÉDECINS DE GARDE

- Pour les urgences la nuit et les week-ends ou jours fériés, veuillez appeler votre médecin traitant.

INFIRMIÈRES DE GARDE

- Veuillez appeler votre cabinet habituel.

PHARMACIES DE GARDE

- Pour connaître la pharmacie de garde sur la commune, veuillez composer le 32 37.

NUMÉROS UTILES

- INFO SOCIAL EN LIGNE **0 810 20 35 35**
- L'EUR D'ESPOIR **02 99 83 65 28**
- CIDFF 35 (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) . **02 99 30 80 89**
- SOS Femmes battues **01 30 63 82 50**
ou **39 19**
- SOS Maltraitance et abus sexuels **0800 05 1234**
. **Gratuit 24h/24**

MAIRIE

www.cesson-sevigne.fr

- Lundi : 8h30-12h • 13h-18h
- Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15
- Vendredi : 8h30-16h (journée continue)
- Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)
- Téléphone **02 99 83 52 00**
- Télécopie **02 99 83 46 63**
- Courriel mairie@ville-cesson-sevigne.fr

DÉCHETTERIE

- Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi)
- Appel gratuit **0 800 01 14 31**

LES ÉLU(E)S À VOTRE ÉCOUTE

Le maire, **Michel Bihan**, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 9h à 12h.

Téléphone **02 99 83 52 00**

Les élu(e)s sont à votre écoute chaque samedi, de 10h à 12h, dans l'ancienne salle des mariages de la mairie, au rez-de-chaussée. Entrée côté place de La Poste.

Permanences :

- Jusqu'au 19 juin : Anne-Marie HERBLIN
- Du 20 au 26 juin : Sylvie MARIE-SCIPION
- Du 27 juin au 3 juillet : Alain THOMAS

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tous problèmes de distribution, merci de bien vouloir appeler le **02 99 62 46 74**.

Bienvenue au Conseil municipal



Les séances du Conseil municipal sont ouvertes à tous, dans la salle du Conseil de la mairie. À l'issue de chaque séance, le public a la possibilité de poser des questions au maire sur un sujet d'actualité ou une préoccupation de la vie quotidienne.

À noter :

- L'ordre du jour explicatif des débats du Conseil est disponible à l'entrée de la salle ;
- Un plan de situation des élus (qui permet de les situer et ainsi de mieux suivre les débats) et le règlement intérieur sont affichés ;
- Un écran géant diffuse les documents illustrant les dossiers présentés pour une meilleure compréhension.

Lorsque le groupe de l'opposition du centre et de la droite pose une question orale, le maire y répond directement, dans la mesure du possible, ou à la séance suivante. Le prochain Conseil municipal aura lieu **le mercredi 29 juin à 19h**.

LA SOLIDARITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

La première forme de solidarité au sein des familles, auprès des amis, des voisins, des collègues de la vie professionnelle, c'est l'attention portée aux autres, c'est un geste vers celles et ceux qui traversent des situations difficiles.

C'est aussi un ensemble de décisions et de dispositifs à l'attention du plus grand nombre.

Ce numéro 707 du CIM apporte l'illustration de ce bien vivre ensemble sous de multiples aspects :

- la vraie solidarité, c'est d'assurer la sécurité de toutes de tous, partout, dans la sphère privée comme dans les lieux publics.

C'est une responsabilité qui exige de la constance, du savoir-faire, du bon sens et d'y consacrer beaucoup d'argent.

- l'adéquation des tarifs municipaux aux aspirations et aux besoins des usagers et à la qualité des services proposés par la Ville (cantine bientôt musicale, piscine, écoles d'art, etc.). Ou encore les initiatives comme les fêtes de rues qui s'enracinent chez nous ou bien le projet plus lointain de "réveillon de la solidarité".
- la vitalité des centres de loisirs pour les 4-11 ans et des stages d'été pour les 10-13 ans comme pour les 14-17 ans. Sans oublier l'opération "Seniors en vacances" fin-juin sur la côte vendéenne.
- le bien-fondé et la ténacité d'Action Emploi Cesson pour la formation et la remise en selle des demandeurs d'emplois.



- l'ouverture des "cafés-mémoires" destinés aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.
- la prévention de toutes les actions de délinquance chez les jeunes et les moins jeunes.
- l'opération "tranquillité vacances" menée conjointement par la police municipale et la gendarmerie pour surveiller les maisons des Cessonaises et des Cessonais partis en vacances.

À la veille d'un été, qui a commencé dans les faits voilà deux mois, goûtons tous ces moments d'émotions vécues ou à venir : les fêtes champêtres de la Monniais avec Mozart ou les Glacières Bleues à l'affiche, les soirées de la Guinguette, les 64 jeunes équipes de foot jouant sous le soleil à Dézerseul, les kermesses et galas des écoles, les 30 ans de la Cuma des agriculteurs, la Semaine du Sport, en attendant le feu d'artifice qui clôturera les deux jours de "Sortez, c'est l'été".

SOMMAIRE

En direct de la municipalité

Dossier	6
Conseil municipal	11
Informations municipales	13
La page de l'opposition	28
Les restaurants scolaires	29



Actualités de la commune

Arrêt sur images	31
Zoom économique	33
Développement durable	34
Petites annonces	36



Le petit Cim

Dates à retenir	37
Jeunesse	38
Culture	41
Sports	47
Associations	54
Cinéma	58



CIM - Une ville pour tous

CIM • CESSON INFORMATIONS MUNICIPALES

Retrouvez le CIM - Une ville pour tous sur le site internet de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr



- Directeur de la publication : Michel Bihan.
- Élu référente : Sylvie Marie-Scipion, adjointe à la communication, aux jumelages et aux nouvelles technologies.
- Responsable de la communication : Nathalie Coldefy - Coordination et rédaction : Rébecca Natur.
communication@ville-cesson-sevigne.fr - Tél. : 02 99 83 52 00.
- Direction artistique et réalisation : La Manivelle (www.la-manivelle.com).
- Impression : Imprimerie des Hauts de Vilaine - Distribution : DQP - Tél. : 02 99 62 46 74.
- Couverture : Arnaud Keraudy.
- Parution bi-mensuelle. Prix au n° : 1 euro - Abonnement : 38,45 euros - Vente uniquement à la Mairie.
- Tirage : 8 600 exemplaires - Dépôt légal : à parution - Commission paritaire et ISSN : en cours.
- Le "CIM - Une ville pour tous" est imprimé sur du papier PEFC, certifié gestion durable des forêts.



REMISE DES DOCUMENTS pour le **CIM du 1^{er} juillet : mercredi 15 juin avant 12h**. Pour le **CIM du 1^{er} septembre : mercredi 17 août avant 12h**, sous forme dactylographiée ou par courriel : communication@ville-cesson-sevigne.fr

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : UNE EXIGENCE ET UN COÛT !

Les Établissements Recevant du Public (ERP) étaient au nombre de 63 en mars 2008, soit 18 ERP communaux et 45 ERP privés (commerces, centres commerciaux, hôtels, établissements d'enseignement...).

Les ERP communaux ont aujourd'hui besoin d'importants travaux de mise aux normes, entraînant des coûts conséquents. Car on ne badine pas avec la sécurité ! Explications.

Questions à Martine Messarra, conseillère municipale déléguée au développement économique et au commerce



Pourquoi Cesson-Sévigné compte autant d'ERP communaux ?

Cesson-Sévigné a bénéficié d'un développement exceptionnel durant les 30 dernières années : opérations de voirie,

constructions d'équipements sportifs, culturels, éducatifs ou encore acquisitions de bâtiments se sont multipliées.

Pourquoi ces ERP sont dans cet état-là aujourd'hui ?

Les investissements opérés ont naturellement vieilli. L'entretien qui aurait dû être planifié afin d'assurer le bon fonctionnement et la mise aux normes de sécurité n'a pas été

mis en place. Les normes de sécurité ont, elles, évolué. La préfecture d'Ille et Vilaine est aujourd'hui particulièrement vigilante suite à des incendies meurtriers qui ont eu lieu comme à la clinique de Bruz, le 25 juin 1993 qui fit 20 morts.

Quel constat avez-vous fait ?

En arrivant en mars 2008, la municipalité a dressé le constat : sur les 45 ERP privés, 14 étaient sous avis défavorables tandis que sur les 18 ERP communaux, 6 étaient sous avis défavorables ! Ces établissements étaient donc considérés comme non conformes, voire même dangereux pour certains. Cesson-Sévigné détenait le triste record (partagé avec Vitré) d'être la commune qui avait le plus fort taux d'avis défavorables du département... Quatre mises

en demeure de fermeture de commerce ont ensuite suivi. Il faut reconnaître la grande réactivité des commerçants qui ont tous fait le nécessaire dans les délais impartis. Mais ils ont été légitimement surpris car on ne leur avait jamais signifié leurs obligations !

Comment allez-vous y remédier ?

Les bâtiments communaux (dont 2 étaient en préavis de fermeture) ont fait l'objet de mesures d'urgence en attendant que les investissements soient programmés. Les réalisations sont faites (Mapad – résidence pour personnes âgées Beausoleil) ou en cours (salle du Carré Sévigné). Ces investissements, conséquents, sont incontournables. La sécurité a un coût (15 millions d'euros engagés) mais elle est à ce prix. Nous devons prendre cette responsabilité au sérieux !



Parmi les réalisations faites, la Mapad résidence Beausoleil.

Une réglementation stricte

La réglementation sur la sécurité incendie dans les ERP est codifiée à l'article L 123-2 du code de la construction et de l'habitation. La prévention du risque incendie (et de panique) peut être définie ainsi : *“La prévention est un ensemble de mesures, généralement réglementaires, ayant pour objectif la sauvegarde des personnes et des biens et destinées à éviter l'écllosion d'un incendie, empêcher sa propagation ou en limiter ses effets, faciliter l'évacuation des occupants et l'intervention des secours.”*

Établissements Recevant du Public (ERP) : ce sont les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises soit librement, soit moyennant rétribution ou dans lesquels sont tenues des réunions. Les ERP sont classés par type, selon la nature de leur exploitation, et répartis en groupe.

- **1^{er} groupe : Grands Établissements (GE), classés selon les effectifs (public + personnel) en 4 catégories.** 1^{re} catégorie = effectif de plus de 1 500 personnes. 2^e catégorie = effectif entre 701 et 1 500 personnes. 3^e catégorie = effectif entre 301 et 700 personnes et 4^e catégorie = effectif de moins de 300 personnes.

- **2^e groupe : Petits Établissements.** C'est la 5^e catégorie. Le seuil est défini pour chaque type d'activité.

La commission de sécurité : elle est un auxiliaire de l'autorité de police. Son objectif premier est la sécurité des personnes. Son rôle est de noter tous les manquements à la réglementation dans les ERP, quelle que soit leur importance. Plusieurs commissions ont été instituées dans le département et plus particulièrement :

- **la sous-commission départementale de sécurité ERP/IGH** est chargée d'émettre un avis sur la sécurité avant la délivrance des permis de construire et des autorisations de travaux. Elle procède également aux visites périodiques ou de réception avant ouverture des ERP de 1^{re} catégorie et d'IGH (Immeuble de Grande Hauteur) du département.
- **la commission d'Arrondissement de Rennes** est compétente en sécurité incendie. Elle est aussi chargée d'émettre un avis sur la sécurité avant la délivrance des permis de construire et des autorisations de travaux. Enfin, elle procède aux visites

périodiques ou de réception avant ouverture des ERP autres que ceux de 1^{re} catégorie.

Ces commissions sont présidées par le préfet ou son représentant désigné. Elles sont composées de plusieurs membres ou de leurs représentants avec voix délibérative dont le maire de la commune ou son représentant. La présence de tous ces membres est obligatoire pour permettre à la commission de délibérer.

Contrôle des ERP : au cours de leur exploitation, les ERP sont soumis à des visites périodiques ayant pour but de vérifier si toutes les prescriptions relatives à la protection contre les risques d'incendie fonctionnent normalement et de s'assurer que les vérifications techniques ont été effectuées. À la suite de cette visite périodique,

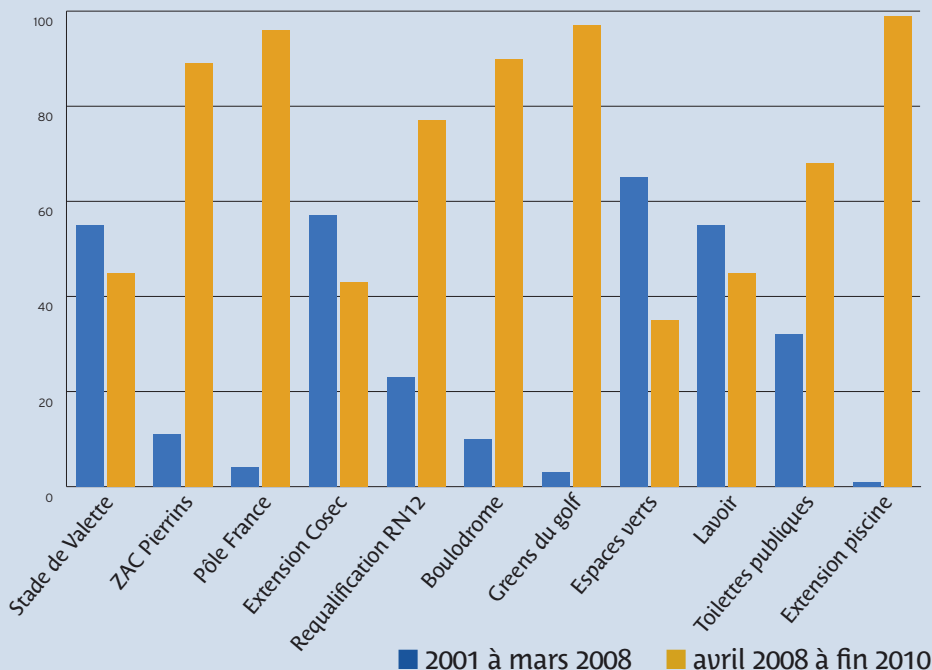
la commission va formuler un avis favorable ou défavorable vis-à-vis de l'exploitation :

- **Avis favorable :** le maire notifie à l'exploitant sa décision d'autorisation de poursuite de l'exploitation accompagnée d'un procès-verbal de la commission.
- **Avis défavorable :** le maire peut prendre un arrêt de fermeture qui doit être motivé et doit comporter la nature des aménagements à réaliser ainsi que les délais d'exécution.

Si le maire ne prend aucune décision, il risque de voir sa responsabilité administrative engagée mais aussi sa responsabilité pénale. Le préfet peut alors mettre en demeure le maire d'agir. Il peut également, à la suite d'une mise en demeure restée sans effet, se substituer à celui-ci.

Les investissements de la Ville entre 2001 et 2010

Répartition des financements

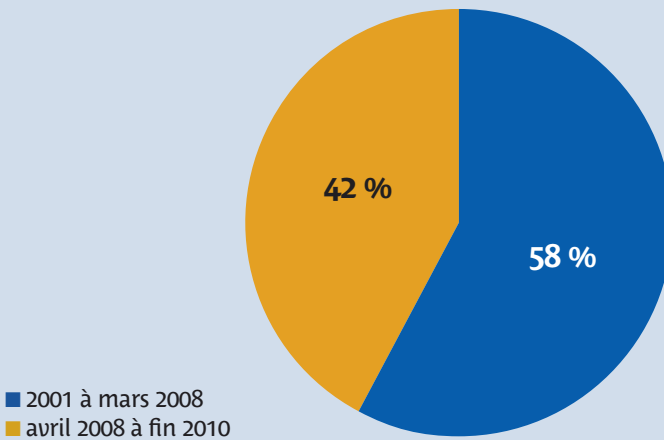


Les tableaux ci-contre et ci-dessous donnent le détail des investissements effectués. Une segmentation a été faite entre les investissements opérés par la municipalité précédente entre 2001 et mars 2008 et ceux réalisés par la municipalité actuelle entre avril 2008 et décembre 2010. La présentation différencie les investissements financés en-

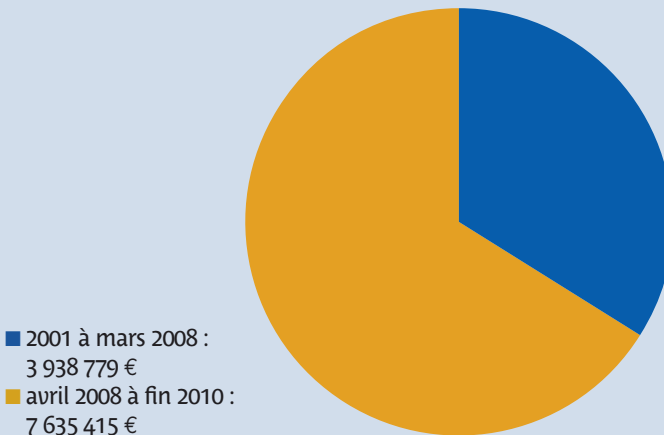
tièrement par la municipalité précédente et ceux financés entièrement par la municipalité actuelle. Un certain nombre d'investissements ont été décidés et engagés sous l'ancienne municipalité mais en partie financés par la municipalité actuelle. Ce sont les dates de versements qui sont prises en compte.

Les investissements de 2001 à 2010

La répartition des investissements



La moyenne annuelle des investissements



De 2001 à mars 2008, la moyenne annuelle des investissements était de 3 938 779 €. D'avril 2008 à fin 2010, la moyenne annuelle des investissements était de 7 635 415 €.

Quelques constats :

- Les investissements de 2001 à mars 2008 ne représentent que 58 % du total. Il a fallu, et c'est normal, finir de payer tous les engagements précédents (stade de la Valette, pôle France de canoë-kayak, requalification de la RN12, Palais des sports ou greens du golf).
- Il fallait prévoir le financement de la remise en état de tous les bâtiments communaux (l'église, par exemple, avait bien fait l'objet de travaux intérieurs mais était sous avis défavorable pour tous les problèmes liés à la structure).
- L'extension de la piscine était programmée. Il fallait la financer.
- La remise en état de l'éclairage public avait commencé (quartier de Beausoleil, rue de Bel Air, Champ du Moulin, Croix Noblet, Champ Péan). Tous les autres quartiers restent à faire, soit 80 %.
- L'entretien de la voirie (effacement de réseaux, entretien des réseaux d'eaux pluviales...) doit faire l'objet d'une planification qui s'étale habituellement sur 25-30 ans.

Exemples d'investissements réalisés	Total des investissements 2001-2010	Municipalité précédente 2001-mars 2008		Municipalité actuelle avril 2008 à décembre 2010	
Extension Maison de l'Enfance	1 294 928,43 €	1 294 928,43 €	100 %		
Restructuration centre-ville	2 222 185,49 €	2 169 073,59 €	98 %		
Construction Maison des Fêtes	1 226 058,70 €	1 225 794,98 €	100 %		
Extension du cimetière	903 060,81 €	903 060,81 €	100 %		
Remodelage centre-ville	547 361,56 €	547 361,56 €	100 %		
Pistes cyclables	2 014 516,84 €			1 961 555,58 €	97 %
Extension de la piscine	1 546 796,20 €			1 541 653,30 €	99 %
Création du nouveau CTM	808 353,54 €			799 012,21 €	99 %
Construction salle de tennis de table	522 798,01 €			522 798,01 €	100 %
Économies d'énergie	137 097,78 €			137 097,78 €	100 %
Espace citoyen	84 384,87 €			77 866,32 €	97 %
Création d'une Aire de camping-car	50 602,17 €			50 438,07 €	100 %
Colombarium / Cimetière	38 164,75 €			38 164,75 €	100 %

Investissements engagés et financés par la municipalité précédente (2001-2007)

Investissements engagés et financés par la municipalité actuelle (2008-2010)

La moyenne annuelle des investissements sous l'ancienne municipalité était de 3 938 780 €. Elle est de 7 635 415 € sous l'actuelle municipalité, soit presque le double. Cet effort d'investissement nécessite des ressources supplémentaires, d'où l'augmentation ponctuelle des taux d'imposition.

Il est procédé au tirage au sort de la liste communale préparatoire des jurés d'assises (42 personnes) par procédé informatique.

Le Conseil municipal est informé :

- du passage devant un jury d'experts dans le cadre du grand emprunt national – **projet Ville de demain**, du comité ViaSilva à Paris conduit par M. le Maire ;
- par M. le Maire des **DIA** présentées en Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la ville.

Deux questions orales sont posées :

- **Albert Plouhinec**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative aux rondes de nuit de la police. **M. le Maire répond** qu'en matière de sécurité, il ne fait aucune déclaration publique et qu'il lui répondra en privé.
- **Chantal Cabarbaye**, pour le groupe du centre et de la droite, pose une question relative aux retraits des bornes installées au 55 bis, rue de Rennes pour empêcher le stationne-

ment devant l'ex-magasin Yamaha, l'enlèvement de ces bornes a pour conséquence le stationnement de véhicules sur le terrain et donne une mauvaise visibilité pour sortir du parking Kléber. **M. le Maire répond** que ce problème va être examiné d'une manière plus précise.

Le Conseil municipal a ensuite pris les décisions suivantes :

- **Vote à l'unanimité** une subvention de 4 388,12 € à Rennes Métropole dans le cadre de l'organisation le 3 juin prochain de la retransmission sur grand écran de l'opéra "**L'enlèvement au Sérail**", au Parc de la Monnaie.
- **Adopte à l'unanimité** :
 - le projet "**Regards sur la Ville**" qui se déroulera du 26 au 29 avril 2012 aux conditions présentées ;
 - (20 voix Pour et 12 abstentions) la **dénomination de la rue**, la rue des Buttes (la voie qui mène au Centre Technique Municipal depuis la route de Chantepie) ;
 - la **dénomination de diverses rues** : la rue de la Doenna pour la voie sur le site de l'opération des Terrasses de la Rivière, rue Samuel Morse, rue Clé-

>>



>

ment Ader, rue Robert Keller et rue Claude Chappe pour la 1^{re} tranche de la ZAC des Champs Blancs.

- (7 abstentions) la décision de désaffectation à l'usage du service public communal du **Centre équestre des Conillaux** ;
- la décision **d'étendre les compétences** de la communauté d'agglomération Rennes Métropole en complétant l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2007 tel que mentionné ci-dessous : *"Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables."* ;
- au sujet du **personnel communal** : les promotions internes, les modifications du régime indemnitaire, la rémunération de journalistes/animateurs, une indemnité transactionnelle et une transformation de poste (7 abstentions sur ce dernier point) ;
- l'ensemble des propositions sur la revalorisation, modification, création et suppression de **tarifs à compter de la rentrée scolaire 2011-2012 et au 1^{er} janvier 2012.**

- **Donne à la majorité** (24 voix Pour, 7 Contre) un avis favorable à la **programmation culturelle** et les tarifs afférents pour la saison 2011-2012.
- **Donne à l'unanimité** :
 - (7 abstentions) un avis défavorable à la demande d'autorisation présentée par la **Société Triballat** de Noyal-sur-Vilaine d'épandre sur les terres agricoles des effluents non traités et des boues issus d'une station d'épuration ;
 - un avis favorable au projet d'aménagement proposé par Rennes Métropole des **voies d'intérêt communautaire** rue du Chêne Germain et rue de la Touche Lambert (3 nouveaux carrefours à feux sur le boulevard des Alliés).
- **Valide à l'unanimité** les nouveaux tarifs de **partenariat des entreprises** à l'animation culturelle ainsi que les nouvelles formules de partenariat à savoir : formule partenaire 300 € au lieu de 250 €, sponsors d'honneurs communication : 600 €, sponsors communication : 300 €.
- **Approuve à l'unanimité** la décision modificative pour paiement des indemnités de résiliation de deux baux ruraux **ZAC Les Pierrins**, soit 41 000 €.



La cantine en musique : expérimentation à Beausoleil



L'expérimentation de la cantine en musique va être menée à Beausoleil auprès des élèves d'élémentaire.

À l'école Beausoleil, quelques notes de musique pour déjeuner... C'est l'idée qui va être expérimentée du 20 au 24 juin auprès des enfants de l'élémentaire.

Le maire, Michel Bihan, Claudine David, adjointe chargée de l'éducation, de la jeunesse et de la vie citoyenne, et Jean-Luc Ballouard, conseiller municipal délégué à l'éducation, se sont rendus en février dernier à Thorigné-d'Anjou, dans le Maine et Loire. Cette commune de 1 000 habitants a mis en place un dispositif original : diffuser de la musique à l'école, au moment du déjeuner.

L'objectif est de réduire le bruit à la cantine mais aussi de sensibiliser les enfants à différents types de musiques, en fonction du programme scolaire ou des animations mises en place par le gestionnaire Ansamble Restauration, par exemple. "Il s'agit de créer une atmosphère plus calme tout en laissant les enfants échanger entre eux, bien sûr", complète Claudine David. Cette action pédagogique est menée en partenariat avec le pôle Musique et Danse, la direction éducation-jeunesse de la Ville, les enseignants de l'école Beausoleil, la référente périscolaire, des représentant(e)s des parents d'élèves et

l'équipe de restauration. "Un morceau de musique différent sera diffusé chaque jour pendant 5 mn à chaque service, au moment du plat principal. Cela concernera environ 250 élèves en moyenne par jour." L'élémentaire Beausoleil a été choisie pour cette expérimentation car la configuration de la salle est plus simple en terme technique. "La généralisation de cette expérience se fera progressivement aux maternelles et concernera aussi Bourgchevreuil puis les repas du mercredi midi du centre de loisirs."

Une expérimentation concertée

Il s'agira de proposer plusieurs styles de musiques : baroque italien (Vivaldi...), classique (Mozart...), romantique (Chopin...) mais aussi du monde (celtique, asiatique...) ou actuelles. "Les délégué(e)s de classe et des enseignants composeront le comité de sélection pour choisir les 4 morceaux. Parce que c'est aussi une sensibilisation à la musique, nous solliciterons la médiathèque pour le prêt des CD et informerons les enfants sur les compositeurs, via des affiches placées au restaurant scolaire. Ils pourront alors approfondir leurs connaissances à la maison, s'ils le souhaitent."

Mieux accompagner les parents, le 16 juin



Christophe Moreau (à droite) sera l'un des deux intervenants de la soirée du 16 juin. Il est ici en compagnie d'Isabelle Martinez et d'Anthony Bataller, membres de la commission Prévention du CLSPD de Cesson-Sévigné.

La commission Prévention du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Cesson-Sévigné organise, **le jeudi 16 juin à 20h30 à l'auditorium du centre culturel, une conférence-débat autour de l'adolescence et de ses codes.** Questions à Anthony Bataller, directeur éducation-jeunesse, et Isabelle Martinez, directrice de l'action sociale et des solidarités de la Ville, également membres de la commission Prévention.

Pourquoi un débat sur ce thème ?

Cette conférence est une porte d'entrée sur d'autres thématiques qui seront abordées lors du "Café" des parents (lire plus loin) avec des actions ciblées sur l'alcool, par exemple. Ce premier rendez-vous s'organise autour d'un thème global, non stigmatisant. C'est un thème fédérateur qui touche un large public. L'objectif est avant tout d'informer et d'échanger.

Quelles problématiques ressortent le plus ?

Ce qui ressort le plus sont les conduites festives, les comportements à risque, les pratiques numériques et les relations sociales. Les parents ont besoin de réponses par rapport à certaines attitudes des ados. Nous leur donnerons des éléments, des conseils et les informerons sur les lieux de ressources. Nous serons accompagnés par deux spécialistes : Christophe Moreau, sociologue et chercheur associé à l'université euro-



péenne de Bretagne autour de la Jeunesse et du développement intelligents (Jeudevi) et Jacques Henno, journaliste spécialisé sur les questions liées à Internet. Le débat sera animé par Erwann Le Hô.

Quelles sont les perspectives ?

À l'issue de cette soirée, nous souhaitons poursuivre la réflexion en invitant les personnes qui le souhaitent à participer à la mise en place d'un "café" des parents, courant septembre. Plusieurs thématiques pourraient ainsi être développées. Ce café aurait lieu dans la cafétéria du Carré Sévigné à raison d'une fois par mois. L'objectif est de mieux accompagner les parents sur le territoire communal à travers la mise en place d'actions de prévention et de soutien à destination des familles pour créer une dynamique de réflexions.

La commission Prévention

Sa mise en place est issue de la volonté politique du maire, d'A.-M. Herblin, adjointe chargée de l'action sociale et des solidarités, de C. David, adjointe à l'éducation, à la jeunesse et à la vie citoyenne, de J.-L. Ballouard, conseiller municipal délégué à l'éducation et d'un représentant de l'opposition. En plus d'A. Bataller et d'I. Martinez, la commission est composée de partenaires différents et complémentaires : les infirmières du collège et des lycées Sévigné et Saint-Etienne, les assistantes sociales du CDAS, du collège et du lycée Sévigné, le médecin de l'Éducation nationale, le responsable de l'internat du lycée Saint-Etienne et un représentant de la gendarmerie, de la police municipale et du service Jeunesse de Cesson-Sévigné.

Appel à projets - Réveillons de la solidarité 2011

La Fondation de France lance son appel à projets des Réveillons de la Solidarité. **Conçus par et pour les personnes isolées ou en difficulté, les réveillons solidaires leur permettent d'organiser et de vivre, elles aussi, les fêtes de fin d'année.** Qu'il s'agisse de femmes seules avec enfants, de personnes sans domicile ou encore de personnes âgées, il est essentiel de ne pas les laisser de côté à ces moments festifs spécialement chargés de sens.

Des réveillons "participatifs"

Encadré par des professionnels, le projet doit susciter la participation active des personnes en difficulté aux différentes étapes de l'organisation de la fête. Ces réveillons ont également pour objectifs de favoriser les rencontres entre des personnes issues de générations, de cultures et de milieux différents, lors de la préparation de l'événement ou le jour de la fête.

Critères de sélections :

- le réveillon doit se dérouler entre le 17 décembre 2011 et le 2 janvier 2012. Les actions ayant lieu les 24-25 décembre et les 31 décembre/1^{er} janvier seront privilégiées ;

- il doit s'adresser prioritairement à des personnes connaissant de grandes difficultés sociales et économiques, très isolées ou exclues des réunions festives de fin d'année ;
- il doit être porté par une structure développant au cours de l'année une action pérenne auprès et avec des personnes en difficulté.

Qui peut répondre ?

Tous les organismes à but non lucratif peuvent y répondre. Les petites associations n'ayant pas accès à d'autres ressources privées seront privilégiées. La Fondation de France peut soutenir une même association à plusieurs reprises, à condition que l'implication des personnes en difficulté aille en progressant et que l'événement soit cofinancé.

Comment participer ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.fondationdefrance.org - "Nos Aides".

- Renseignements complémentaires : 01 44 21 31 96. Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2011.

Tarifs municipaux 2011-2012: poursuivre l'action sociale et optimiser les recettes



par Marie-Thérèse Taupin et David Freyermuth

L'ensemble des mesures tarifaires a été présenté lors du Conseil municipal du 25 mai par Marie-Thérèse Taupin, adjointe chargée des finances, du budget et de l'économie solidaire, en lien avec David Freyermuth, conseiller municipal délégué au budget. Il a été adopté à l'unanimité par tous les membres de l'assemblée.

Notre politique sociale n'est pas forcément visible mais elle est bien réelle et attractive. Elle est pratiquée sur les tarifs des services municipaux depuis 2008 et a permis une augmentation importante des effectifs dans les différents services :

- le nombre d'enfants bénéficiant de cours dans les écoles d'art (musique, danse, arts plastique) est passé de 1 026 fin 2007 à 1 175 fin 2010 (les écoles d'art sont à partir de 30 € pour la 1^{re} année) ;
- le nombre de repas pris à la cantine (scolaires et centres de loisirs) est passé de 92 756 en 2007 à 104 695 en 2010 (dont 40 % en tarifs dégressifs).

La ville de Cesson-Sévigné bénéficie d'une attractivité importante grâce, notamment, à l'existence de ces différents services : sociaux, culturels, sportifs. De ce fait la contri-

bution de la Ville est parfois très importante, limitant ainsi celle des usagers.

Aussi pour l'année scolaire 2011-2012 et pour l'année 2012 la majorité municipale :

- affirme sa volonté de poursuivre sa politique sociale en revalorisant de 2 % la tranche des quotients familiaux, comme le montre le tableau ci-dessous, pour la restauration scolaire ;
- choisit d'appliquer une augmentation générale des tarifs de 2 % correspondant à la revalorisation des bases fiscales adoptée par l'État pour 2011. Cette revalorisation tient compte aussi de l'évolution du prix "panier du maire" plus élevée que celle de l'indice des prix INSEE.
- réaffirme le souci d'une plus grande justice dans la fixation des tarifs en modulant les augmentations dans certains services (hors services sociaux) en fonction de la contribution de la Ville. Nous avons, par exemple, choisi de revaloriser les tarifs de l'école de musique et d'arts plastiques de 2,5 % alors que celle de l'école de danse est de 2 %. Certains tarifs de la piscine (sauna) ou de la rivière sportive augmentent aussi d'un peu plus de 2 %.

PRIX DU REPAS – DÉGRESSIVITÉ POUR LES CESSONNAIS

Quotients CAF 2011/2012 (+ 2 %)	2010-2011	Proposition 2011-2012	Variation
1 286 € et plus	4,35 €	4,44 €	2 %
1 195 à 1285 €	4,05 €	4,13 €	2 %
1 106 à 1194 €	3,72 €	3,80 €	2 %
1 016 à 1105 €	3,42 €	3,49 €	2 %
912 à 1015 €	3,07 €	3,13 €	2 %
783 à 911 €	2,59 €	2,64 €	2 %
707 à 782 €	2,23 €	2,28 €	2 %
578 à 706 €	1 €	1,02 €	2 %
577 € et <	1 €	1,02 €	2 %

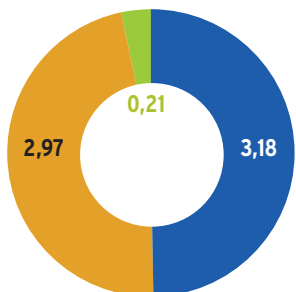
À noter : l'aide sociale de la Ville est passée de 32 000 € en 2007 à 89 000 € en 2010 (soit 3 fois plus). Depuis 2009, la cantine est à 1 € pour les deux tranches de quotient

familial les plus basses. La politique tarifaire pour la cantine bénéficie donc aux Cessonais les plus en difficulté.

Exemples de participation de la Ville aux services

Cantines scolaires

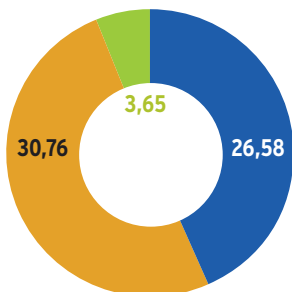
Dépenses fonctionnement par unité badgée : **6,36 €**



■ Participation famille

Rivière sportive

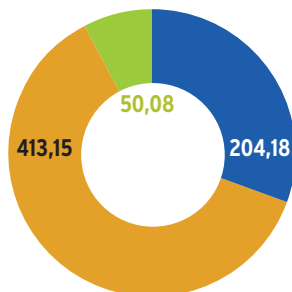
Dépenses fonctionnement par heure : **61 €**



■ Participation ville

École de musique

Dépenses fonctionnement par élève-cours : **667,41 €**



■ Autres

Région Bretagne : une aide pour devenir enseignant bilingue

Le dispositif "Skoazell" est une aide individuelle aux personnes préparant les masters d'enseignement bilingue français-breton. Il est mis en place dans le cadre des actions de la politique linguistique du Conseil régional en faveur du développement de la langue bretonne. Les objectifs de ce dispositif sont de former un nombre conséquent de personnes qui soient en capacité d'enseigner la langue bretonne et en langue bretonne dans le système scolaire pour en permettre l'enseignement et la transmission et

d'assurer un nombre adéquat de candidats aux postes d'enseignement afin de permettre la continuité dans le développement des trois filières d'enseignement bilingue. Le montant de "Skoazell" est de 5 000 € pour chacune des deux années de master. Les futurs professeurs s'engagent en contrepartie à enseigner durant 5 ans dans une classe bilingue. **Inscriptions avant le lundi 20 juin ou avant le lundi 22 août.**

■ Plus d'infos et retrait des dossiers sur www.bretagne.fr/skoazell

Salon autos et motos, les 10 et 11 septembre



La municipalité, en partenariat avec les concessions automobiles de Cesson-Sévigné, organise le 2^e salon Autos-Motos, les **samedi 10 et dimanche 11 septembre dans le parc de Champagné**. Ce salon gratuit réunira plus de 200 voitures et une cinquantaine

de motos. Des véhicules anciens seront exposés sur les Vieux-Ponts. Un stand de la Prévention Routière sera installé tout comme un stand de restauration proposé par l'ASTH 35 et l'Union des commerçants et artisans.

Vendredi 24 juin : La fête de la musique

À partir de 18h00. Tout le programme sur www.ville-cesson-sevigne.fr



«Le relais de l'été»

Courses de relais organisée par l'Athlétic Club Cessonnais. Départ à 19h00 du stade Roger Belliard.

Samedi 25 juin : Arts de la rue - Feu d'artifice - Concerts



Diego Stirman, docteur en gai rire et autres manipulations propose «Entremets», Magie-tragédie en trois actes / marionnettes et clown, Marionnette, clown, théâtre d'objets, un spectacle sans frontière qui commence dans la tragédie grecque pour finir au milieu d'une humide rizière vietnamienne. Un plongeon dans les mystères de l'art asiatique. Tout public à partir de 5 ans • Durée 50 mn
Place de l'Église de 16h à 17h



Les Batteurs de Pavés

«Conte Abracadabrant»
Dés 5 ans • Durée 30 mn
Cour du Centre de Loisirs de 17h15 à 17h45



Claire Ducreux

«Barco de Arena» Solo de danse
• 1ère représentation de 18h à 18h20
Parvis du Centre Culturel
• 2ème représentation de 20h45 à 21h05
Parvis du Centre Culturel



Cirque Exalté «Complètement Swing»

Une jeune fille déjantée et un grand dégingandé nous entraînent dans un univers aux envolées rock'n'rolliques ! Un monde où l'énergie déborde, où même les objets prennent vie...
Ile de Champagné de 18h30 à 19h15
(derrière le centre culturel)



Les Batteurs de Pavés

«Hamlebi»

Cour du Manoir de Bourgchevreuil de 19h30 à 20h30



Bal populaire

Orchestre Dynasty

Place de l'Église de 21h15 à 1h



Feu d'Artifice

Thème : «deux arbres dans la forêt»

en référence à 2011, année internationale des forêts

Ile de Champagné dès la nuit tombée (23h15)

Durée : 15 mn



Raggalendo

4 Bretonnes pour une musique
entre Rock et Hip-Hop.

21h30 à 23h



DJ Zebra & le Bagad de Cesson-Sévigné

Pour une rencontre inédite entre
Djing et musique bretonne.

23h30 à 1h

Toutes les animations de Sortez c'est l'été sont gratuites

Organisation : Ville de Cesson-Sévigné

www.ville-cesson-sevigne.fr



Sécheresse : interdiction ou limitation des prélèvements d'eau

L'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance de niveau 1, compte tenu de la persistance de la sécheresse. Voici les mesures pour économiser les ressources en eau, données par la Préfecture à la suite de l'arrêté pris le 25 mai dernier.

Sont interdits :

- le lavage des voitures hors les stations professionnelles ou répondant à des exigences professionnelles sanitaire ou technique ;
- le lavage des façades, toitures, terrasses, voeries, hormis pour les professionnels ;
- la manœuvre des vannes sur les biefs ;
- le remplissage des piscines familiales à usage privé ;
- la vidange et le remplissage des plans d'eau ;
- l'irrigation agricole à partir des puits, forages et ressources superficielles, seule l'irrigation agricole à partir de retenues collinaires est autorisée entre 18h et 11h.

Sont notamment limités :

- entre 20h et 8h les possibilités d'arrosages des pelouses, massifs floraux publics et privés ;
- l'irrigation agricole des cultures spéciales (légumières, horticoles, médicinales, aromatiques, serres et au gouttes à gouttes) de 18h à 11h quelle que soit l'origine de l'eau ;

Les contrevenants seront verbalisés par la gendarmerie et les agents assermentés de la police de l'eau. Ces dispositions demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2011 sauf dans le cas où l'état de la ressource justifierait de nouvelles mesures.

Une vigilance et une extrême prudence sont recommandées à tous les usagers lors des travaux, manifestations et loisirs afin de ne pas créer et entretenir toute source de feu (feu d'artifice, barbecue, travaux avec engins agricoles). Cette même vigilance s'applique lors de la fréquentation ou la traversée des forêts (feu de camp, jet de mégots, etc).

Plan préventif canicule : démarche volontaire



Aux termes de la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées, des

personnes handicapées et plus largement de toutes les personnes dites vulnérables (enfants en bas âge, sportifs, personnes travaillant en extérieur...) de sa commune qui en font la demande, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement par le préfet du plan d'alerte et d'urgence. À cette fin, le maire recueille les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui ont fait une de-

mande. **La démarche d'inscription étant volontaire et la déclaration facultative, aucun impératif d'exhaustivité ne s'attache à la constitution du registre nominatif et confidentiel.**

Outre cette démarche volontaire pour les personnes qui se sentent concernées en cas de nouvelle canicule, la direction de l'Action sociale et des Solidarités de la Ville vous invite à vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vous indique les principales consignes à appliquer en cas de canicule.

Procédure d'accueil : les personnes intéressées ont la possibilité de remplir le formulaire spécifique auprès de la direction de l'Action sociale et des Solidarités de la mairie qui reste à votre disposition pour tous compléments d'informations au 02 99 83 52 00 ou par courriel : affaires-sociales@mairie-cession-sevigne.fr

Des lycéens et des jeunes s'initient au golf



© ARCHIVES

Durant ce printemps, 6 jeunes de l'option sport du lycée Sévigné ont pu s'initier au golf pendant 9 séances. Practice, putting, jeu dans les bunkers... les apprentis golfeurs ont pu goûter à toutes les facettes du jeu avec, en point d'orgue du cycle, un parcours grandeur nature sur les 9 trous du golf municipal ! L'enseignement du golf en milieu scolaire était une première à Cesson-Sévigné. Il est amené à être reproduit dans le futur. Par ailleurs, dans le cadre des stages multi-activités (kayak, course d'orientation, golf, escalade) organisés par le stade d'eaux vives, 12 jeunes de 10 à 13 ans de la maison des jeunes l'Escale, accompagnés de leur animatrice Virginie Madec, ont fait une matinée

d'initiation au golf. Plusieurs stages multi-activités sont programmés pendant les vacances d'été.

■ **Renseignements auprès du Stade d'eaux vives municipal au 02 23 45 18 18.**

La totalité du parcours ouvre le 18 juin !

Des travaux de réfection des greens et des départs étaient en cours. Ces travaux sont aujourd'hui terminés. La totalité du parcours 9 trous sera donc ouvert à partir du 18 juin ! Pour fêter cet événement de manière conviviale, l'association du golf organise une compétition.

■ **Informations complémentaires au golf de Tizé ou au 02 99 83 26 74.**

Mise à jour de la carte Vitale : pensez-y !

Votre carte Vitale doit être mise à jour :

- **au moins une fois par an** et
- à chaque changement de situation (maternité, mariage, déménagement, etc.)
- à chaque fois que votre caisse vous le demande.

350 points de mise à jour sont à votre dis-

position dans la plupart des pharmacies et aux guichets automatiques des agences de la Cpm.

La carte Vitale, c'est la garantie d'être remboursé(e) en 5 jours.

■ **Plus d'infos sur www.ameli.fr**

Rendez-vous au "Café mémoire", le 22 juin

Certains habitants sont touchés par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Leurs proches sont alors aussi concernés. Ces personnes s'isolent à domicile et les liens sociaux diminuent. D'où l'idée de mettre en place un "Café mémoire" pour aider à rompre avec cet isolement et permettre de se rencontrer dans un lieu convivial et ouvert à tous, de discuter autour d'un verre, d'échanger à partir d'un temps d'informations. **Le "Café mémoire" est une occasion pour sortir de chez soi, un lieu public pour profiter d'un moment de détente, de partage et de**

plaisir. Il est organisé un mercredi par mois pour des rencontres régulières de 15h à 17h. **L'entrée est gratuite, seules les consommations sont payantes.** Il sera animé par Sandrine Legaufrre, psychologue au sein des établissements médico-sociaux, et des bénévoles qui seront là pour accueillir chaque participant. Rendez-vous le **mercredi 22 juin, à partir de 15h à "L'Hippocampe" - cafétéria de la piscine - pour la première séance.** Le 2^e rendez-vous aura lieu le mercredi 6 juillet.

■ **Contact : Martine Lorée au 02 99 83 52 00, affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr**

Opération "Tranquillité vacances" cet été



Juillet et août sont synonymes de vacances et donc de départ. Pour répondre au souci légitime des Cessonais qui, pour un temps, quittent leur maison pour profiter de la période estivale et afin d'éviter une recrudescence des cambriolages durant ce temps, **la Police municipale et la brigade de gendarmerie mettent en place chaque année, du 1^{er} juillet au 31 août, l'opération "Tranquillité vacances".**

Les habitants intéressés doivent signaler à la Police municipale leurs dates de départ et communiquer les coordonnées des personnes à contacter en cas d'incident, grâce à un bulletin à remplir à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site : www.ville-cesson-sevigne.fr. Ces informations permettent aux agents d'effectuer, au cours des patrouilles de sécurisation, des passages au domicile des absents, de procéder à des vérifications et, le cas échéant, de contacter les voisins.

Outre l'intérêt pour les forces de sécurité de mener ainsi une action plus efficace, ce dispositif gratuit permet également aux Cessonais de partir en vacances en toute tranquillité, sans se préoccuper du sort de leur maison. Cependant, pour limiter le nombre de cambriolages, l'observation d'un certain nombre de consignes élémentaires est conseillée :

- prévenir les voisins, amis ou parents pour leur demander de surveiller votre habitation et vider régulièrement votre boîte aux lettres,
- laisser un jeu de clés à des voisins,
- ranger les objets qui peuvent être utilisés pour pénétrer dans votre maison,
- conserver vos objets précieux dans un endroit difficilement accessible mais aussi les répertorier et les photographier,
- relever le numéro de série des appareils audiovisuels et électroménagers et conserver leurs factures et notices techniques.

À noter : des étudiants viennent renforcer l'équipe de la Police municipale pour l'aider à assurer la surveillance des pavillons cessonais durant l'été. Ils seront facilement identifiables grâce à leur tenue portant la mention "Surveillance municipale".

■ **Renseignements complémentaires : 02 99 83 52 00 ou 06 09 35 73 92.**

Soirée rock au centre d'habitat "Les deux rivières"



Franck Morvan, directeur du centre d'habitat "Les deux rivières" et Jean Nolejéhan, éducateur et coordinateur de la soirée rock, invitent les Cessonnais à participer à la fête du 30 juin, au Placis Vert.

L'association Adapei gère le centre d'habitat "Les deux rivières", installé au Placis Vert. La structure organise, le 30 juin, une soirée rock ouverte à tous. L'occasion de mieux connaître le centre et ses résidents.

L'association Adapei "Les papillons blancs" d'Ille et Vilaine a été créée en 1961 par des parents d'enfants en situation de handicap mental unis autour de préoccupations communes : accueillir les personnes handicapées mentales et leurs parents, écouter et aider, promouvoir des réponses adaptées aux besoins des personnes et mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les droits des personnes handicapées mentales. Elle va fêter, le 25 juin, son 50^e anniversaire.

Parmi les 28 établissements et services gérés par l'Adapei, il y a le centre d'habitat "Les deux rivières". L'établissement médico-social regroupe 12 services proposés à Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard et Betton. "Nous accueillons actuellement 238 personnes majeures, encadrées par 130 salariés. L'objectif est d'assurer un accompagnement adapté tout au long de leur parcours de vie", précise Franck Morvan, le directeur. À Cesson-Sévigné, "Les deux rivières" offre un service d'accompagnement à la vie sociale, un service d'hébergement temporaire, des services de

proximité, un foyer d'hébergement et un foyer de vie. "Le service d'accompagnement à la vie sociale, qui concerne 46 personnes, a déménagé dans un immeuble en centre-ville. Situé dans la cité, il favorise ainsi une meilleure intégration."

Une fête rock pour tous

Le centre organise, depuis 22 ans maintenant, une soirée rock. Elle aura lieu **le jeudi 30 juin à partir de 18h30**. "Réservée aux résidents, elle s'est peu à peu ouverte au voisinage, curieux de voir ce qu'il s'y passait", explique Jean Nolejéhan, éducateur et coordinateur de la fête qui poursuit : "En 2010, un tiers du public venait de l'extérieur. Cela permet aux gens de découvrir la structure. Beaucoup sont d'ailleurs étonnés par l'ambiance à la fois familiale et bon enfant." Trois groupes de rock festif se produiront : Les Gens Normaux, Les Kervegan's et Steph Machin. "Les résidents ont été associés à la programmation pour qu'elle convienne au plus grand nombre. Car pour certains, la musique fait partie de leur culture, de leur identité."

■ **Pratique : soirée ouverte à tous au 2 bis, rue du Placis Vert. Restauration sur place. Entrée : 6 € (10 € avec le repas). Plus d'infos : 02 99 83 78 46.**

Les vacances d'été du centre de loisirs des 4-11 ans



© PHOTOIR

Le centre de loisirs des 4-11 ans sera **ouvert du lundi 4 juillet au vendredi 2 septembre inclus (ouverture le vendredi 15/07)** à la journée, la ½ journée, avec ou sans le repas du midi. Les **inscriptions sont obligatoires** et seront enregistrées soit par téléchargement sur le site de la ville, soit directement au bureau du centre de loisirs, **les mercredis 15 et 22 juin** de 17h15 à 19h, **les jeudis 16 et 23 juin** de 13h à 18h et **le mardi 21 juin** de 13h30 à 18h30. Ceux qui ne pourraient se déplacer dans ces créneaux peuvent prendre rendez-vous. Les inscriptions aux activités ne sont possibles qu'en se déplaçant au centre de loisirs, avec paiement immédiat. L'inscription au centre de loisirs vaut engagement pour le respect du règlement intérieur et pour les présences cochées sur la fiche d'inscription (hors cas de force majeure).

Activités spécifiques

• stages d'initiation :

- Gymnastique artistique (avec des animatrices de l'OCC Gym) pour les 6-11 ans, du 4 au 8 juillet et du 18 au 22 juillet, de 14h à 16h30. Gratuit.
- Tennis pour les 7-11 ans, les 11, 12 et 13 juillet de 9h30 à 11h30. Gratuit.
- **Poney** (à partir de 5 ans), les 5, 6, 11, 12 et

19 juillet, les 18 et 23 août ainsi que le 1er septembre. Départ à 13h30. Tarif : 13 €.

- **Parc d'attractions "Ange Michel"** (tous âges sauf le 28 juillet et 4, 11, 18 août uniquement pour les 6 ans et +). En autocar le 7 juillet et le 25 août. En minibus les 20 et 28 juillet, les 4, 11 et 18 août. Départ à 9h30 (ces jours-là, le pique-nique peut être fourni par nos soins). Tarif : 12 €.
- **Parcours aventure dans les arbres**
 - Gayeulles le 5 juillet et le 30 août l'après-midi (horaire de départ précisé plus tard). Tarif 5-7 ans : 10 € et 8-12 ans : 12 €.
 - Mi-forêt (Liffré) pour les 6-11 ans, le 21 juillet avec départ à 9h15. Tarif : 12 €.
- **Bowling** (à partir de 7 ans), les 8, 13, 22 et 29 juillet, les 19 et 26 août et le 2 septembre avec départ à 13h30. Tarif : 6 €.
- **Canoë-kayak** (stade d'eaux vives) pour les 8-12 ans, les 12 et 19 juillet, le 23 août et le 1er septembre en matinée avec départ à 9h30. Gratuit.
- **Ludopolis** (tous âges), les 18 et 26 juillet, les 2, 9, 16 et 31 août avec départ à 14h. Tarif : 6 €.
- **Initiation au golf** (avec un initiateur exerçant aussi au stade d'eaux vives). À partir de 8 ans, le mercredi 13 juillet et le mardi 2 août en matinée. Gratuit.

- **Initiation à la savate (boxe française)** durant la deuxième semaine de juillet (date à définir).
- En partenariat avec les 10-13 ans de l'Escale, **rencontres, tournois et grands jeux** sont prévus :
 - **Tournois de foot** (à partir de 6 ans) les après-midi du lundi 11 juillet et du lundi 29 août.
 - **Grands jeux à la Monniais** (à partir de 6 ans) les après-midi des lundis 4, 25 juillet et 22 août.
 - Autres tournois : **baby-foot, billard, ping-pong** le mercredi 3 août ; **jeux vidéo**s le mercredi 10 août (dès 8 ans) ; **jeux d'adresse** le mercredi 17 août (dès 8 ans). Gratuit pour toutes ces activités.
- **Piscine** (tous âges, en matinée), les mardis 5, 12 et 26 juillet ; les 2, 9, 16, 23 et 30 août. Mais aussi les jeudis 21, 28 juillet ; 4, 11 et 18 août ; 1^{er} septembre et les ven-

dredis 8 et 29 juillet ; 5, 12, 19 et 26 août ; 2 septembre. Ou l'après-midi (uniquement pour les enfants du primaire), les mardis 12 et 28 juillet ; 2, 9, 16 et 23 août. Gratuit.

Il n'y aura pas d'inscription avant les vacances d'été. Les inscriptions seront prises en début de semaine (à partir du lundi soir) et complétées tout au long de celle-ci en fonction des places vacantes. Il y aura, bien entendu, d'autres activités programmées : travaux manuels, jeux d'éveil, activités sportives, autres grands jeux, animations costumées, balades vélo, parcours d'orientation, roller, badminton, veillées,...

■ **Renseignements : Alain Le Nevé et Bertel Dagorn au 02 99 83 52 00 ou au 06 18 12 69 13. Courriel : centre-de-loisirs@ville-cesson-sevigne.fr**

Le Marathon Vert à Cesson-Sévigné, le 26 juin



1 500 concurrents de La Mézière à Rennes tandis que la veille, des randonnées de 9 à 28 km seront proposées sur les communes concernées par le parcours. À noter que la manifestation est placée sous le signe du développement durable, chaque participant s'engageant par la signature d'une charte de bonne conduite écologique. Une partie des bénéfices recueillis sera reversée à l'association éthiopienne Mama Ethiopia qui prend en charge les orphelins de ce pays.



■ **Plus d'infos sur le www.lemarathonvert.org**

L'Ille-et-Vilaine n'avait pas son marathon. C'est désormais chose faite avec le Marathon Vert dont la première édition aura lieu les **samedi 25 et dimanche 26 juin** avec un parrain prestigieux : le recordman de l'épreuve, l'Ethiopien Haile Gebreselassie. Ces deux jours verront de nombreuses animations sportives et festives organisées par l'association sportive Rennes-Cap Malo. Le dimanche, à partir de 8h, le marathon relais de plus de 42 km mènera les quelques

À Cesson-Sévigné, les sportifs passeront à la Victoire, la Frinière, rue de la Chalotais, mail de Bourchevreuil, rue de la Croix Connue, cours de la Vilaine, rue de Rennes et rue des Préales.

Forum des associations, le samedi 3 septembre



Le forum permet de réunir les associations en un seul lieu pour faciliter les échanges et les inscriptions aux activités. Comme l'an dernier, des démonstrations seront également proposées.

Les Cessonnais sont invités à rencontrer les associations, le samedi 3 septembre à l'espace sportif de Bourchevreuil (ancien Cossec), de 9h à 12h30. Ce rendez-vous de la rentrée est important pour permettre aux associations de faire connaître leur activité. Il permet également aux habitants de s'y inscrire et aux nouveaux arrivants de découvrir la richesse du tissu associatif de la commune, son dynamisme. Plus de 60 associations seront représentées lors de ce forum dans

les domaines aussi divers que le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, le social ou la citoyenneté politique. Les structures municipales seront également présentes : stade d'eaux vives, golf, piscine, maisons des jeunes l'Escale et l'Etournel ainsi que les écoles municipales d'art.

À noter : des démonstrations, animations auront lieu durant toute la matinée, assurées par des associations.

Artisan Menuisier

Fermetures
Volets roulants
BOIS - ALU - P.V.C.
Neuf et rénovation

BESNARD Pascal

AGENCEMENT DIVERS :

- Salle de bains
- Placards
- Parquet • Lambris

26, cours de la Vilaine - CESSON-SÉVIGNÉ
Tél. 02 99 83 10 08
Portable 06 89 30 80 00
Fax. 02 99 83 79 02

C'EST SON JARDIN
06 26 75 75 58 paysagiste

CREATION
JAR Din
ESPACE Vert

MADONNIE PAYSAGERE
AMÉNAGEMENT BOIS
PLANTATION
CLÔTURE - GAZON

10, rue de la Vierge - 35510 Cesson-François
www.jardin-paysagiste.fr

Exposition itinérante pour les 90 ans d'Habitat 35



Le **lundi 20 juin** sur la **place du Marché**, un bus aux couleurs d'Habitat 35 stationnera de 16h à 19h pour célébrer les 90 ans du bailleur social. Une **exposition**, présentée dans un bus spécialement aménagé, retracera les actions menées à travers une série de portraits d'hommes et de femmes, acteurs du logement social d'aujourd'hui et de demain. Parce qu'un anniversaire signifie aussi cadeaux, c'est l'occasion pour les habitants de Cesson-Sévigné de gagner de **nombreux lots** en visitant l'exposition.

Table ronde avec AEC

L'association Action Emploi Cesson propose une table ronde sur le thème "Se former tout au long de la vie, quels dispositifs ?". Elle sera animée par Catherine Derome, responsable du Cesi de Rennes. Rendez-vous le **jeudi 16 juin de 14h à 16h** dans les locaux d'AEC – maison des associations de la Touche Ablin. Programme :

- 13h30 - 14h : accueil
- 14h - 15h : conférence
- 15h0 - 16h : échanges entre les participants

■ **Merci de contacter l'association pour lui faire part de votre participation à :**
aec@bretagne-emploi.org
 ou au 02 99 83 25 96.

Les écoles Beausoleil font leur cirque !

Le **18 juin, à partir de 14h**, les écoles maternelle et élémentaire Beausoleil organisent leur fête de fin d'année. Cette année, le cirque sera à l'honneur. Programme des festivités :

- **14h** : spectacle des enfants et début des animations (atelier maquillage, pêche à la ligne, structures gonflables, jeux traditionnels bretons...);
- **15h** : représentation de l'école de cirque "En Piste !" et atelier découverte des différentes disciplines (rouleau américain, jonglerie...);
- **17h30** : tirage au sort de la tombola.

L'école de musique de Cesson-Sévigné sera aussi présente pour animer cette fête qui promet d'être haute en couleurs ! Pour clôturer cette journée conviviale, l'amicale des écoles Beausoleil vous proposera une restauration sur place (galettes-saucisses, sandwiches...).

ÉTAT CIVIL DU SAMEDI 14 AU VENDREDI 27 MAI

Naissances

- Chloé SAWEZUK
- Léo RENAULT
- Léandre CHARPENTIER
- Siam MONTERRIN PICAUT
 - Enzo QUEYROUX
 - Awena BRUNO

Décès

- Alain LE CAIGNEC, 74 ans
- Jeannine GISLAIS, épouse BLANCHET 79 ans
 - Jean-Louis TERTRE, 68 ans
 - Jean CARNOT, 67 ans
 - Anselme DELANOË, 77 ans
- Marguerite BALNCHOUIN, veuve HENRY, 96 ans
 - Ernest HIREL, 91 ans
- Christian GROGNEUF, 63 ans
- Charline FONTAINE-VALLET, divorcée PILLONS, 62 ans

Pique-nique Champs Péan

Les habitants des allées des Fauvettes, des Tulipes, des Mésanges et des Hirondelles sont invités à participer à un pique-nique, le **dimanche 19 juin à partir de 12h, allée des Fauvettes**. Apportez vos tables, chaises, couverts, sandwichs, cacahuètes, cidre, jus de fruits, bonne humeur et musique !

Urbanisme - ZAC des PIERRINS et VIASILVA - suite...

Dans notre article du CIM du 1^{er} juin dernier, nous vous avons alertés sur le **CHOIX POLITIQUE délibéré de la majorité de DENSIFIER FORTEMENT**, et largement **au-delà des règles préconisées** par le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial du Pays de Rennes), **contrairement à ce qu'elle affirme**.

Nous vous avons aussi informés sur **les conséquences réelles** des choix effectués :

- une **densité effective de 130 logements/ha** (et non 60 comme affirmée par la majorité), comparable à celle que nous pouvons observer **le long du sud de la rue de Rennes**.
- **l'impossibilité d'y construire le moindre pavillon**. Et pourtant, plus de 3 000 personnes se sont portées candidates à l'accession dans la ZAC des Pierrins.

Nous souhaitons revenir sur ce sujet pour vous apporter des éclaircissements supplémentaires.

Tout d'abord, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou les décisions d'urbanisme de la mairie doivent-ils respecter le SCoT ? Oui bien entendu, mais ils doivent être **compatibles** et non pas conformes. Cette notion de compatibilité laisse une certaine souplesse aux communes pour appliquer les règles du SCoT. Par exemple, en terme de densité, une tolérance de - 20 % par rapport aux préconisations (45 logements/ha et 60 logts/ha) peut être acceptée par le Préfet, sous réserves de le justifier. De plus, la préfecture émet un avis simple qui laisse la décision finale à la commune. De même, la règle des 60 logements/ha à proximité d'un pôle structurant (station de métro, ligne de bus à haut niveau de services...) s'applique avec un rayon minimum de 400 m, pouvant aller jusqu'à 700 m. D'office la majorité a choisi d'appliquer le rayon maximum.

Les règles du SCoT permettent de calculer la densité de logements à construire sur les surfaces réellement constructibles, c'est-à-dire une fois retranchées les surfaces correspondant aux espaces agro-naturels, aux espaces dédiés à des infrastructures publiques (équipements scolaires, salle de sports, rues, routes...), etc.

Enfin, dans le CIM du 1^{er} mai, la majorité annonce **40 000 habitants** pour ViaSilva. C'est **totalelement arbitraire** ! Ce chiffre est basé sur une estimation d'expansion démographique de + 370 000 habitants en Ille et Vilaine d'ici 2040, mais des experts l'envisagent plutôt vers 300 000 habitants. L'article **décrète** que 11 % de ces 370 000 habitants doivent venir habiter ViaSilva. Imaginons qu'ils n'en viennent que 8 %, alors ViaSilva aurait une population de **moins de 30 000 habitants**, et ainsi la densité nécessaire ne serait plus la même.

Nous n'acceptons pas cette interprétation des règles du SCoT, ni l'utilisation des estimations démographiques faites par la majorité. **La majorité trompe les Cessonnais en leur laissant penser que ses choix et décisions sont inéluctables et les seuls possibles. C'est FAUX !**

En résumé, oui à l'application du SCoT et des règles d'Urbanisme, mais avec une vision politique qui permette à la fois une densification raisonnable, et une économie du foncier agricole (c'est possible, tout en respectant le SCoT). **Notre vision est d'assurer une évolution douce de notre cité et de ne pas la transformer de manière radicale par une urbanisation forcenée.**

L'équipe du centre et de la droite.

**Contact : francoise.gobaille@wanadoo.fr
06 78 10 95 24.**

Menus du 14 juin au 1^{er} juillet

Mardi 14

- Salade italienne/salade saison
- Rôti de bœuf sauce barbecue avec poêlée de légumes
- Camembert
- **Fruit bio**

Goûter : yaourt et fruit

Mercredi 15

- Betteraves persillées
- Filet de dinde au jus avec purée de pommes de terre **lait bio**
- Yaourt aromatisé
- Royal coco

Goûter : pain et fromage

Jeudi 16

- Taboulé/salade bavaroise
- Filet de poisson sauce dieppoise avec julienne de légumes
- **Fromage frais sucré bio**
- Fruit bio

Goûter : pain et confiture

Vendredi 17

- Rémoulade de courgettes/pastèque
- Chili con carne avec riz
- Saint-Nectaire
- Compote pommes-fraises/ananas au sirop

Goûter : pain, beurre et fruit

Lundi 20

- Choux-fleurs mimosa/carottes cuites à la marocaine
- Couscous de la mer
- Cantal
- **Fruit bio**

Goûter : pain, beurre et chocolat

Mardi 21

- Pastèque/salade verte fromagère
- Poulet avec ses légumes à la basquaise
- Brie
- Brownie

Goûter : pain, beurre et fruit

Mercredi 22

- Salade argoat
- Tartine estivale avec **pain bio** et salade verte
- Rondelé
- Glace/onctueux

Goûter : pain et fromage

Jeudi 23

- Salade Esäu/semoule fantaisie
- Rôti de porc au jus avec haricots verts
- Yaourt nature sucré
- **Fruit bio**

Goûter : pain et confiture

Vendredi 24

- Concombres/melon
- Steak haché au jus avec farfalles
- Coulommiers
- Purée de pommes/cocktail de fruits

Goûter : yaourt et fruit

Lundi 27

- Radis à la croque/pastèque
- Omelette campagnarde avec salade verte
- **Yaourt nature sucré bio**
- Palets bretons

Goûter : pain, beurre et fruit

Mardi 28

- Macédoine/salade mungo
- Boulettes de bœuf au chorizo avec riz pilaf
- Edam
- **Fruit bio**

Goûter : pain et confiture

Mercredi 29

- Salade Marco Polo
- Sauté de volaille à la normande avec courgettes sautées
- Fraidou
- Nectarine

Goûter : pain et Nutella

Jeudi 30

- Cervelas/pâté de campagne
- Filet de poisson citron avec purée de carottes au **lait bio**
- Saint-Paulin avec **pain bio**
- **Fruit bio**

Goûter : yaourt et fruit

Vendredi 1^{er} juillet

- Melon/tomates
- Pilon de poulet ou jambon blanc avec chips
- Cantadou
- Glace

Goûter : pain, beurre et Nutella

UCA : semaine commerciale, jusqu'au 18 juin

L'Union des commerçants et artisans de Cesson-Sévigné organise sa **semaine commerciale jusqu'au samedi 18 juin chez tous ses adhérents**. Près de 10 000 € de lots sont à gagner : 4 voyages (Crète, Grèce, Turquie, Andalousie), 4 écrans plats 107 cm, 4 appareils photos, 4 lecteurs MP3, 4 carnets de 200 € de bons d'achats... Mais aussi des entrées au Blizz ou au Grand Aquarium de Saint-Malo !

Fête de l'école Bourgchevreuil, le 18 juin

La fête des écoles maternelle et élémentaire de Bourgchevreuil aura lieu le **samedi 18 juin, à partir de 14h devant l'école**, sur le podium et dans la cour. Le thème retenu est "Noir et Blanc" avec le défilé des élèves de maternelle et les prestations des différentes classes. De nombreux stands sont prévus dans la cour de l'école où petits et grands pourront se divertir. Entrée libre et gratuite !

Centre équestre Les Conillaux

Par délibération du 25 mai 2011, le Conseil municipal a décidé de désaffecter de tous usages et services publics le centre équestre des Conillaux.

Donnez votre sang le 29 juin

Le prochain don de sang aura lieu le mercredi 29 juin de 10h à 13h et de 15h à 19h à l'espace de Grippé, route de la Valette.

Braderie du 2 octobre : inscriptions ouvertes

Avant de penser aux vacances, vous pouvez déjà vous inscrire à la 41^e édition de la braderie, organisée par le Comité des fêtes, en vous rendant sur le site :

www.braderie-cesson-sevigne.com

■ Renseignements au 06 82 05 31 77.

Alcool Assistance : permanences à Chartres de Bretagne

La section Alcool Assistance de Chartres de Bretagne tiendra des permanences au centre culturel Pôle Sud (salle Camille Claudel), les **vendredis 1^{er}, 15 et 29 juillet de 20h à 22h**. L'association a pour but de grouper toutes les personnes désirant, par leur engagement personnel, œuvrer efficacement pour la prévention et le traitement de l'alcoolisme, maladie physique, psychologique, sociale et culturelle.

■ Contacts : 02 99 92 89 58, 06 76 59 87 08 ou 06 33 37 44 00.

ZAC Les Pierrins : réunion publique le 22 juin

Dans le cadre de la phase de **concertation préalable** du dossier de modification de la création de la ZAC, une réunion publique est organisée le **mercredi 22 juin à 18h30**, à l'auditorium du centre culturel.



Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de recevoir, à leur demande, les personnes qui ont un litige et souhaitent tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. **Permanence deux mardis par mois (sauf pendant les vacances scolaires), de 14h à 16h30.**

■ Informations et inscriptions : 02 99 83 52 00.

Architecte conseil

L'architecte conseil a pour mission de répondre à vos questions en matière de construction neuve, de réhabilitation, de modification ou d'aménagement des abords de votre maison avant le permis de construire. **Yannick Perruez tient une permanence gratuite les mardis 5 et 19 juillet de 9h à 12h, en mairie.**

■ Prendre rendez-vous au 02 99 83 52 00.

FÊTE DU VÉLO : PLUS DE 50 PARTICIPANTS POUR LE CIRCUIT INAUGURAL



Dans le cadre de la Fête du Vélo, la municipalité a convié les Cessonnais à une promenade inaugurale des derniers équipements mis en service pour favoriser les modes de déplacements doux, le samedi 28 mai.

Le départ s'est effectué à la halte ferroviaire, devant le nouvel abri vélos sécurisé financé par la Région, Rennes Métropole et la Ville dans le cadre du Plan de Déplacements Communal (PDC) en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture. Il offre 12 emplacements avec un système de consigne, moyennement une pièce de 2 €. Les usagers du TER pourront laisser leur bicyclette en toute tranquillité pour aller travailler ! Le groupe s'est ensuite dirigé vers la passerelle aménagée sur la Vilaine, au lieu-

dit du Chêne Rond sur le quartier de la Valette, en passant le long du stade Dézerseul. Un pot convivial a été offert sur place à tous les participants.

Paroles de cyclistes

La famille Cornu habite Le Haut-Sévigny, près de Mouille-Pied : *"Ce circuit est plus agréable et permet d'éviter les côtes ! Nous n'avons plus de contact avec les voitures, c'est plus sécurisant. Cela va m'inciter à prendre le vélo pour aller à mon travail, dans la ZI Sud-Est"*, précise M. Cornu. Pour la famille Nisseron, les modes de déplacements doux sont privilégiés à Cesson : *"Les distances le permettent, la ville est dimensionnée pour ça."* Ombeline va avoir 12 ans. Elle habite au Grand Domaine et va, tous les jours, au collège en vélo, avec une copine.



La famille Cornu compte bien profiter du nouveau circuit pour les loisirs et le travail.

INITIATION À LA SCULPTURE À LA MAPAD BEAUSOLEIL



Philippe Saulnier a fait découvrir le raku, technique de fabrication en cuisson rapide, à des résidents de la Mapad Beausoleil.

Dans le cadre d'une sensibilisation aux activités artistiques, des personnes âgées de la résidence Beausoleil ont été initiées à la sculpture pendant 6 séances. Objectif : encourager leur créativité, sous la houlette de l'artiste intervenant, Philippe Saulnier. "Je les accompagne sur la partie technique. Je laisse leur ima-

gination faire le reste. Ils créent des objets décoratifs ou utilitaires sur place, ce qui est une vraie valeur ajoutée." Le 20 mai, au cours de l'avant-dernière séance, le groupe de 8 personnes a ainsi découvert la technique du raku, qui est un procédé de cuisson. La séance était également encadrée par Frédérique, une bénévole.

25 SENIORS VONT PARTIR EN VACANCES AVEC L'ANCV



Les participants au séjour ont assisté à une réunion d'informations avant de profiter de leur semaine de vacances.

Les communes de Cesson-Sévigné, d'Acigné, de Brécé et de Thorigné-Fouillard proposent un séjour commun pour les seniors, du 27 juin au 1^{er} juillet à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée. Le programme "Seniors en vacances" est organisé par l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). Il permet aux personnes de plus de 60 ans, à revenus modestes, de partir en vacances en bénéficiant d'une aide financière directe de

l'ANCV et d'une participation de la commune pour les frais de transport. Les lieux d'accueil répondent à un cahier des charges précis en termes de prestations, de confort et sont adaptés à l'accueil des seniors. Le groupe de 25 personnes, dont 8 Cessonnois, est impatient de profiter du séjour en compagnie, notamment, d'Odile Renault, conseillère municipale déléguée aux actions sociales.

QUALITÉ ET PROFESSIONNALISME CHEZ CUISINE 1



Maxence Pilo a ouvert une succursale de Cuisine 1.
L'entreprise familiale, située en région parisienne, a été fondée en 1977.

Maxence Pilo est passionné par son métier : architecte d'intérieur spécialisé dans la cuisine. *"Mes parents sont cuisinistes en région parisienne depuis 1977. J'ai fait une formation de 2 ans, en alternance, avec eux puis j'ai travaillé deux autres années à leurs côtés. Ma compagne, également dans le métier, a souhaité revenir dans la région rennaise. J'ai été salarié 3 ans avant d'ouvrir cette succursale."* Séduit par le dynamisme de la capitale bretonne, Maxence Pilo trouve un local suffisamment grand et neuf pour accueillir son activité. *"La rue de Rennes est un axe important, très passant, sur un secteur en plein renouvellement. Je suis idéalement placé."*

L'entreprise familiale est spécialisée dans le mobilier haut de gamme allemand pour des produits de qualité. *"Plans de travail et façades peuvent être en verre, bois, laque, quartz ou granit. Pour l'électroménager,*

je travaille avec Bosch, Siemens, Neff et Gaggenau. Pour la robinetterie et l'évier, c'est avec le fabricant suisse Franke." Maxence Pilo privilégie le conseil, la recherche graphique, esthétique et pratique. *"Je mets ma formation et mon expérience au service du client. Il est important de connaître ses habitudes de vie pour lui proposer un projet cohérent, qui réponde à sa demande et à son budget."* Car la cuisine est une pièce de vie à part entière, qui doit être en osmose avec le reste de la maison. *"Je propose du sur mesure et peux mener l'ensemble du projet de A à Z."* Cuisine 1 est ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

■ **Cuisine 1**
53, rue de Rennes
Tél : 02 99 05 71 08
courriel : cuisine1.maxence@orange.fr

BIENVENUE DANS LE JARDIN DE DENIS PÉPIN, LE 19 JUIN



L'opération "Bienvenue dans mon jardin" en Bretagne aura lieu les 18 et 19 juin (les 4 et 5 juin pour l'opération nationale).

Denis Pépin ouvre son jardin, **le dimanche 19 juin de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Entrée gratuite.** La thématique principale est le jardinage au naturel, c'est-à-dire sans produits chimiques.

"Nous montrerons concrètement comment éviter l'installation des herbes indésirables dans les massifs de fleurs, rosiers, arbustes et dans le potager et jardin fruitier. Mais aussi comment éviter l'installation de la mousse dans la pelouse et les herbes disgracieuses. Et enfin comment limiter les effets de la sécheresse et limiter l'arrosage."

L'accent sera mis sur le potager pour cultiver et produire beaucoup en travaillant moins, moins dur et de manière très économique.

■ **Denis Pépin**
Lieu-dit Belle Fontaine
à Cesson-Sévigné.
Tél : 02 99 83 81 75.

ÉCO-INDICATEURS : UN PARTENARIAT AVEC SIRADEL

EnVie (Enrichissement de Villes numériques 3D par des Indicateurs Environnementaux) est un projet développé par la société Siradel, implantée à Atalante-Champeaux. Il s'agit d'une enquête qui a pour objectif de définir les éco-indicateurs prioritaires vis-à-vis des besoins exprimés par les collectivités sur l'énergie (étude de déperditions thermiques par vues aériennes) et la qua-

lité environnementale, le tout mixé avec les données INSEE de la commune, le cadastre et les fichiers fiscaux. Rennes Métropole, la Ville de Cesson-Sévigné et le Pôle Images et Réseaux figurent parmi les partenaires de cette action qui n'engendre pas de financement de la part de la commune. Pour Cesson-Sévigné, les secteurs de la rue de Rennes et du centre-ville seront privilégiés. À suivre.



Du lundi au jeudi : 8h30/13h00 — 14h30/19h30
Vendredi, samedi en continu : 8h30-19h30

C/COMMERCIAL BEAUSOLEIL
Cesson-Sévigné

DÉPENSER MOINS SANS ALLER LOIN

Retrouvez toutes nos promotions sur www.supermarchesg20.com

VISITES DU CENTRE DE TRI EN JUILLET

Rennes Métropole organise des visites pédagogiques du centre de tri à l'intention des particuliers de Rennes Métropole mais aussi des scolaires à partir du CE2 (durée entre 1h30 et 2h). Inscription obligatoire auprès du numéro vert de Rennes Métropole : 0 800 01 14 31 au moins 48 heures avant la visite. Le centre de tri "Véolia propreté" se situe au 18, rue Léon Berthault (ZI Route de Lorient). Le parcours suit l'idée générale de partir du problème environnemental global pour arriver spécifiquement aux consignes de tri, au recyclage des

emballages en lien avec la problématique générale des déchets sur le territoire de Rennes Métropole.

3 lieux, 3 thématiques :

- les enjeux environnementaux (hall d'accueil) ;
- les consignes de tri (amphithéâtre) ;
- le fonctionnement des installations et le devenir des déchets (salle suspendue).

Rendez-vous les 6, 7, 13 et 20 juillet à 14h et les 8, 22 et 29 juillet à 10h.

PHOTOGRAPHIEZ LES ARBRES DE CESSON



M. Guillou a envoyé une photo prise à Bellevue, début avril.



André Demay a envoyé plusieurs photos prises aux étangs de Dézerseul et dans le parc de Bourgchevreuil.

2011 est l'Année internationale de la forêt. À cette occasion, la Ville vous propose d'envoyer vos photos qui seront publiées sur le site internet puis présentées pendant le salon "Délices de plantes", en septembre dans le parc de la Hublais.

Cesson-Sévigné compte plus de 13 000 arbres sur son territoire, un patrimoine végétal qu'elle a su conserver, entretenir et développer. Ces arbres, nous les retrouvons dans les nombreux espaces de verdure de la ville, alignés le long de nos rues ou en campagne. Ces espaces offrent une diversité de paysages et une palette d'ambiances variées contribuant à la qualité du cadre de vie cessonnais et à l'attractivité de notre ville.



Patricia Huchet a également été inspirée par les étangs de Dézerseul mais aussi par le parc de la Chalotais.

Vos photos d'arbres "cessonnais" seront publiées sur le site de la Ville. Merci de remplir le formulaire qui se trouve sur le www.ville-cesson-sevigne.fr/news/1093/91/Photographiez-l-arbre-dans-tous-ses-etats-a-Cesson.html et d'envoyer en pièces jointes vos photos.

Vous pouvez également utiliser le mail suivant : webmaster@ville-cesson-sevigne.fr

Vous avez la possibilité de passer vos petites annonces dans la rubrique spéciale "Petites annonces" du site de la ville de Cesson-Sévigné : www.ville-cesson-sevigne.fr

La mairie ne saura être tenue pour responsable de tout préjudice direct et indirect découlant de votre utilisation des petites annonces du CIM.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : LA MAIRIE
> LES PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

Assistante maternelle agréée est libre à partir du 1er juillet pour la garde d'un enfant à temps complet ainsi que pour le 1^{er} janvier 2012 (nombreuses références et expérience de 20 ans).
Tél : 02 99 83 97 42 (le soir).

Jeune homme sérieux et expérimenté, propose de **garder vos enfants** afin de financer ses études et ses loisirs. Tél : 06 74 72 16 66.

Étudiante avec expériences, propose de **garder vos enfants** le soir et le week-end. Tél : 06 59 92 80 22.

Femme dynamique, recherche emploi d'**auxiliaire de vie** de jour et de nuit. Solide expérience. Déplacements possibles. Tél : 06 82 32 60 86.

Jeune homme dynamique et sérieux, propose **services à la personne** tels que nettoyage, courses, tonte pelouses ou bricolage. Tél : 06 74 72 16 66.

Monsieur propose **taille de haies**, tonte de pelouses, travaux de peinture intérieure et extérieure, nettoyage de terrasses, électricité et plomberie.
Tél : 06 19 45 90 12.

Donne **cours particuliers à domicile** en histoire-géo, SVT, français, anglais et espagnol. Solide expérience de la 6^e à la terminale. Déplacements possibles.
Tél : 06 27 87 75 18.

Donne **cours particuliers** en mathématiques, physique-chimie, électronique à l'occasion des révisions du bac et post-bac. Solide expérience de la 2^{nde} à la terminale. Déplacements possibles.
Tél : 06 70 66 28 49.

Jeune femme sérieuse, **aimant les animaux**, pourrait prendre soin du ou des vôtres lors de vos absences. Disponible de suite, à la journée ou durant vos vacances. Tél : 06 38 21 73 29.

DIVERS

Perdu chat femelle, de type européen, avec robe tigrée grise et blanche, chaussettes blanches. Répond au nom de Malu. Tatouage oreille droite : HFM751.
Tél : 06 84 46 99 88.

LES PETITS BILINGUES

Venez découvrir «Les Petits Bilingues» lors des journées portes ouvertes les mercredis et samedis 15, 18, 22, 25, 29 juin de 9h30 à 17h.

31 cours de la Villa - Cesson Sévigné
Inscriptions et renseignements : 01 21 42 49 31

www.lespetitsbilingues.com
rennes@lespetitsbilingues.com

LES INSCRIPTIONS 2011 - 2012 SONT OUVERTES !

© L'anglais en s'amusant de 1 à 18 ans

LE PETIT Cim

SUPPLÉMENT JEUNESSE • CULTURE • SPORTS • ASSOCIATIONS • CINÉMA

DATES À RETENIR

Informations au 02 99 83 52 00 (Direction sports et loisirs). L'info municipale en continu :

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUES : CULTURE, SPORTS
ET ÉDUCATION JEUNESSE

JUIN

- MARDI 14 : **marathon lecture**. Tout le monde est invité à lire, dire, murmurer sur le thème de la ville et de l'urbanité. *Médiathèque du centre culturel à partir de 16h. Entrée libre.*
✳ ORG. : CIE RÉSEAU LILAS ET ASSOCIATION AU BOUT DU PLONGEOIR.
- MARDI 14 : **4^e soirée "Acteurs du sport"** sur le thème de "La pratique sportive à quel âge ?". *Salle n°1 de l'aquarium - base de loisirs de Dézerseul à 20h. Entrée libre.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MARDI 14 : **spectacle de fin d'année** par les élèves. *Auditorium du centre culturel à 20h30. Entrée libre.*
✳ ORG. : PÔLE MUSIQUE ET DANSE.
- DU MERCREDI 15 AU VENDREDI 17 : **guinguette** avec théâtre, conte, musique, chant et danse et les participations de Yannick Jaulin et du collectif Dérézo. *Parc du centre culturel à partir de 19h30 chaque soir. Entrées : 12, 10 et 6 €. Infos : 02 99 83 52 20.*
- JEUDI 16 : **soirée-débat "Parents, sachez décoder vos ados"**. *Auditorium du centre culturel à 20h30. Entrée libre et gratuite.*
✳ ORG. : CLSPD DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JUSQU'AU SAMEDI 18 : **semaine commerciale** avec 10 000 € de lots et bons d'achats à gagner. *Chez les commerçants et artisans adhérents.*
✳ ORG. : UCA.
- SAMEDI 18 : **Fermes en Scène** avec le spectacle *La Casquette de Travers*. *Marché des producteurs locaux et animations musicales dès 17h. Ferme de Mouille-Pied, chez Yves Jan à 20h30. Entrées : 12 et 6 €. Infos/frésa : 06 45 46 20 83 ou 06 80 64 50 42.*
✳ ORG. : FERMES EN SCÈNE ET "VIVRE NOYAL".
- DIMANCHE 19 : **Les Glacières Bleues** avec pique-nique chorégraphique en musique et en danse jazz. *Parc de la Monniais à 12h30. Entrée libre (apportez votre pique-nique !).*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MARDI 21 : **palmarès sportif**. *Auditorium du centre culturel à 18h.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MERCREDI 22 : **café mémoire** pour aider les personnes malades et leurs proches à rompre leur isolement. *À partir de 15h à la cafétéria de la piscine "L'Hippocampe". Gratuit.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MERCREDI 22 : **fête des écoles municipales des sports**.
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- MERCREDI 22 : **réunion publique ZAC Les Pierrins**. *Auditorium du centre culturel à 18h30. Entrée libre, ouverte à tous.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- VENDREDI 24 : **athlétisme** avec le Relais de l'été.
✳ ORG. : ACC.
- VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 : **"Sortez, c'est l'été !"** avec fête de la musique, animations de rues, bal populaire, feu d'artifice et concerts. *Centre-ville à partir de 18h.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.
- JUSQU'AU SAMEDI 25 : **exposition des travaux d'élèves du pôle Arts Plastiques**. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*
- DIMANCHE 26 : **marathon vert** avec passage de l'épreuve à Cesson-Sévigné.
- DU LUNDI 27 AU VENDREDI 2 SEPTEMBRE : **rétrospective de la saison culturelle 2010-2011** avec les photos réalisées par le Photo-Club. *Hall du centre culturel. Entrée libre.*

JUILLET

- MERCREDI 6 : **café mémoire** pour aider les personnes malades et leurs proches à rompre leur isolement. *À partir de 15h à la cafétéria de la piscine "L'Hippocampe". Gratuit.*
✳ ORG. : VILLE DE CESSON-SÉVIGNÉ.

JEUNESSE

RÉTROSPECTIVE ESCAL'EN'SCÈNE



O dorico's Club, Black Shores, Christ is cheese, Caloway, OMB, Hair Grass, Little Sheep, Pepper Dream, Dusty Popo, Bonito, Kevin Kay... sont les groupes qui ont foulé la scène de l'Escale. Quatre soirées se sont déroulées durant la saison 2010-2011. Elles ont réuni entre 400 et 500 spectateurs. L'édition du vendredi 20 mai est venue clôturer cette saison de concerts toutes aussi explosives les unes que les autres. Des soirées de qualités qui permettent aux jeunes groupes de se faire connaître et de rencontrer d'autres groupes plus avertis. Merci à l'ensemble des groupes mais aussi aux jeunes bénévoles qui aident les régisseurs au montage-démontage de la scène et au bon déroulement de la soirée.



Prochain rendez-vous musical, le vendredi 24 juin pour la fête de la musique ! La scène Escale se tiendra sur la prairie du centre culturel avec à l'affiche The Christ is cheese (garage-rock) - Unité Maü Maü (Rap) et Hair Grass (electro-rock). Début dès 21h. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux Escal'en'Scène.

PROJET - INITIATION À LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Cette initiation vise à découvrir le monde des sourds et des malentendants, leur façon de communiquer. Sur un après-midi, un groupe de huit jeunes aura l'occasion d'apprendre quelques bases de la langue des signes française. Ils pourront apprendre à signer l'alphabet, leurs nom et prénom mais également quelques mots du quotidien : bonjour, ça va ? Oui, non ou au revoir. Par des jeux de mimes, ils découvriront également une façon plus

facile de communiquer et cela, sans barrière. Une explication sur la perception du monde par les sourds viendra enrichir l'initiation prévue sur 4 heures, courant juin selon tes disponibilités.

■ **Si tu es intéressé(e), n'hésite pas à prendre contact avec Anaïs au 02 99 83 82 75.**

Vacances d'été pour les 14-17 ans

Les jeunes cessonnois auront de quoi faire... Festivals, construction de radeaux, sorties ludiques, initiations diverses, sorties à St-Malo, activités sportives, le programme est disponible à l'Escale, à l'Etournal et sur le site internet de la Ville de Cesson Sévigné, rubrique Jeunesse. Si tu as des envies ou des idées de sorties, n'hésite pas à venir en parler aux animateurs : ils seront là pour t'écouter et t'aider à les organiser.

Construction et course de radeau

Tout au long de juillet, l'équipe vous propose de vous réunir pour construire un radeau ! Une fois que ce navire de fortune sera réalisé, il ne restera plus qu'à le mettre à l'eau le 29 juillet. Il s'agira d'apprendre à contrôler l'engin pour ensuite participer à une course de radeaux qui aura lieu l'après-midi avec d'autres services Jeunesse. Cette journée sera aussi l'occasion de participer à un grand combat de chevaliers sur radeaux ! Tarif : à définir. Ateliers de construction les 22 et 27 juillet, plus dates complémentaires en concertation

avec les jeunes. Vendredi 29 juillet : horaire à définir.

Festival des Quartiers d'été

Pour cette nouvelle édition, le service Jeunesse te propose de participer aux deux soirées concert. La première, le 19 juillet, avec Staff Benda Bilili, D'askar et Iëila & The Koalas. La seconde le 20 juillet, sous le signe du Hip-hop avec Blitz the Ambassador, Youssoupha, Ze Clash (show danse Hip-hop) et Unité Mau-Mau. À vos Myspace pour les découvrir !

Les Tombée de la Nuit

"De la dimension nationale à l'échelle très locale d'un quartier, Les Tombées de la Nuit stimulent, éveillent, proposent, échangent et... reçoivent en retour." Voilà comment se définit un festival de rues où musique et théâtre donnent de la vie aux pavés de Rennes. Si tu aimes être surpris, ce festival est fait pour toi ! Horaires et jours à définir suivant la programmation.

■ **Contacts : Erwan ou Nicolas**
au 02 99 83 82 75.

Activités en juillet pour les 10-13 ans de l'Escale

Dates	Activités ou projet	Horaires	Tarifs
Lundi 4	Accueil informel	14h-18h30	-
Mardi 5	Rencontre insolite au Domaine de Tizé	14h-16h30	-
Mercredi 6	Tournoi de Beach Soccer à Acigné	13h30-18h30	1 €
Jeudi 7	Activité artistique au Domaine de Tizé + "7 Ouvert"	14h-21h30	1 €
Vendredi 8	Espionnage à la Monniais (jeu de piste)	10h15-12h15	-
	Création de bougie	14h-18h	3 €
Lundi 11	Accueil informel	14h-17h	-
	Barbecue + jeux	17h-22h	2 €
Mardi 12	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
Mercredi 13	Champs Libres "La Bretagne fait son cinéma"	9h30-13h	1 €
	Accueil informel	14h-18h30	-
Lundi 18	Atelier cuisine (préparation du pique-nique) + jeux extérieurs	9h30-18h	2 €
Mardi 19	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
	Moto-Cross (prévoir pique et vêtements adaptés)	11h-18h	22 €
	Ouvert aux 10-17 ans		
Mercredi 20	Quartier d'été	14h-18h	-
Jeudi 21	Balade Land-art en forêt de Brocéliande (Prévoir pique-nique)	10h30-17h30	-
Vendredi 22	Activité manuelle surprise (prévoir pique-nique)	10h-17h30	3 €
	Après-midi "Au choix des jeunes"	À définir selon l'activité	
Lundi 25	Accueil informel	14h-18h30	-
Mardi 26	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
Mercredi 27	Char à voile	11h-17h30	11 €
	Création de bijoux, perle de rocaille et pâte Fimo	14h-18h30	2 €
Jeudi 28	Sortie Surprise	À définir	À définir
Vendredi 29	Cash'and'gun live et Loup Garou géant parc de la Monniais	14h-18h30	-

JEUNESSE

Activités en juillet pour les 10-13 ans de l'Etournel

Dates	Activités ou projet	Horaires	Tarifs
Lundi 4	Accueil	14h-18h30	-
Mardi 5	Visite Espace des sciences + planétarium Prévoir titre de transport (aller et retour)	13h-18h30	4 €
Mercredi 6	Soirée jeux de plateaux (Zombis, Citadelle,...)	20h-22h30	-
	Création d'un échiquier en pâte fimo pour la Maison des jeunes	14h-18h30	-
Jeudi 7	Après-midi multisports (prévoir roller)	14h-18h30	-
	Un dîner presque parfait "cuisine du monde"	14h-22h30	2 €
Vendredi 8	Après-midi "Au choix des jeunes"	À définir selon l'activité	-
Lundi 11	Journée baseball et softball (prévoir pique-nique)	10h-17h30	4 €
Mardi 12	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
Mercredi 13	Accueil informel	14h-17h	-
	Soirée choix des jeunes	À définir selon l'activité	-
Lundi 18	Accueil informel	14h-18h30	-
Mardi 19	Activité nautique avec le Stade d'eau vive	15h-17h30	-
	Moto-cross (prévoir pique-nique et vêtements adaptés) Ouvert aux 10-17 ans	11h-18h	22 €
Mercredi 20	Soirée cocktails + just dance®	19h-22h30	2 €
	Atelier création: miroir en mosaïque	14h-18h30	2 €
Jeudi 21	Quartier d'été	14h-18h	-
	Ski nautique à Ploërmel (2 sessions) (prévoir pique-nique et vêtements adaptés)	11h-19h	9 €
Vendredi 22	Matinée pêche (venir avec tout le matériel nécessaire) Ouvert aux 10-17 ans	10h-12h	-
	Après-midi "Au choix des jeunes"	À définir selon l'activité	-
Lundi 25 au mercredi 27	Atelier initiation au stylisme et modélisme: "création de jupon". Encadré par l'association "L'atelier des petites mains". Tarifs dégressifs applicables. Ouvert au 11-17 ans	9h30-12h30 14h-17h	60 €
	Lundi 25	Accueil informel	14h-18h30
Mardi 26	Activité nautique avec le Stade d'eaux vives	15h-17h30	-
Mercredi 27	Char à voile	11h-17h30	11 €
	Création de bijoux et perle de rocaille et pâte Fimo	14h-18h30	2 €
Jeudi 28	Sortie Surprise	-	-
Vendredi 29	Cash'and'gun live et Loup Garou géant. parc de la Monniais	14h-18h30	-

Animations "Au choix des jeunes"

La maison des jeunes est le lieu d'expression de tes envies. Tu as donc la possibilité de proposer une activité ou une animation sur les créneaux "Au choix des jeunes". Pour faciliter leur organisation et leur mise en place, une feuille sera à ta disposition à l'Etournel pour faire une proposition ou simplement t'inscrire sur la proposition de quelqu'un d'autre. Le mieux étant de venir le lundi après-midi lors de l'accueil informel. L'activité la plus demandée sera réalisée !

- **Renseignements : Maison des jeunes l'Escale - allée de Champagné.**
Tél : 02 99 83 82 75. **Maison des jeunes l'Etournel – 4, rue Carrick-on-Shannon.**
Tél : 02 99 83 09 68.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 juin à 16h, à l'Escale et à 16h30 à l'Etournel. **Attention :** les maisons des jeunes l'Escale et l'Etournel seront fermées le 15 juillet. L'Etournel sera fermée du 1^{er} au 13 août.

Le programme d'août sera disponible dans le CIM du 1^{er} juillet.

LE CENTRE CULTUREL

Tél : 02 99 83 52 00 - Mèl : centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

Accueil • Billetterie

- mardi, jeudi et vendredi14h-18h30
- mercredi10h-18h30
- samedi10h-12h30

L'ensemble de la saison culturelle se trouve sur le site de la ville : www.ville-cesson-sevigne.fr.
La plaquette peut être retirée au centre culturel.

ENTRE NOUS - SPECTACLE DE PROXIMITÉ

Marathon lecture

Tout le monde est invité à lire, dire, murmurer sur le thème de la ville et de l'urbanité. Textes d'auteurs connus, inconnus, intimes ou publics... vos mots seront la matière de ce marathon. À l'initiative de la compagnie Réseau Lilas et de l'association Au Bout du Plongeur.

Mardi 14 juin à partir de 16h
Médiathèque du centre culturel

Entrée libre

THÉÂTRE - CONTE - MUSIQUE - CHANT - DANSE

Une guinguette sur le bord de la Vilaine, du 15 au 17 juin

Tout le détail en page 42.

PERFORMANCES CHORÉGRAPHIÉES

Les Glacières Bleues



"Les glacières bleues de l'été" reviennent le dimanche 19 juin dans le parc de la Monniais, à partir de 12h30. L'objectif est de proposer, autour d'une animation culturelle, un temps convivial et de lien social dans un site accessible à tous. Entre amis, en famille ou entre voisins, vous apportez votre pique-nique que nous vous proposons d'agrémenter avec un spectacle. L'ambiance est décontractée et les participants peuvent être invités à danser ! La compagnie de danse jazz Calabash proposera, après un apéritif d'accueil, un parcours déambulatoire autour du réveil des sens pour déguster un moment, savourer la musique et la danse jazz, croquer le début de l'été !

Gratuit (apporter le pique-nique) et ouvert à tous !



EXPOSITION

Travaux d'élèves du pôle Arts plastiques



La thématique de cette année était la Métamorphose. "En partant des métamorphoses antiques au cœur des mythes fondateurs des civilisations, prolongées au Moyen-Âge par ses diables et ses chimères, la métamorphose a toujours été présente dans l'esprit des humains. Aujourd'hui, du clone à la caricature, des transformations du paysage au design de l'objet omniprésent, l'exposition des travaux d'élèves, cru 2010-2011, est révélatrice de tous ces changements qui tissent notre vie contemporaine." Loïc Bodin - directeur du pôle.

Jusqu'au 25 juin
Hall du centre culturel
et galerie Pictura

Entrée libre

RÉTROSPECTIVE

Saison 2010-2011

Redécouvrez les spectacles qui ont rythmé la saison culturelle grâce aux photographies réalisées par le Photo-Club de Cesson-Sévigné.

Du 27 juin au 2 septembre
Hall du centre culturel

Entrée libre

THÉÂTRE - CONTE - MUSIQUE - CHANT - DANSE

Une guinguette sur le bord de la Vilaine, du 15 au 17 juin

Une guinguette va servir de décor dans le parc du centre culturel pour le dernier rendez-vous de la saison culturelle. Pour l'animer, deux cartes blanches sont données au conteur Yannick Jaulin et au collectif Dérézo, artistes accompagnateurs depuis la saison passée. Les soirées seront placées sous le signe de l'insolite et du burlesque avec des petites formes artistiques et festives proposées par les artistes invités, qui se succéderont.

Mercredi 15 et jeudi 16, dès 19h30, vous avez donc rendez-vous avec :

- Jean-Yves Lacombe, musicien du célèbre Quatuor musical pour ses chansons animalières, accompagné de deux musiciens ;
- Camille Rocailleux et ses musiciens, pour un mariage étonnant entre technique et genres musicaux ;
- Pascale Houbin, danseuse ayant travaillé avec Philippe Découfflé, qui propose une danse poétique et puissante ;
- Pierre-Jean Etienne, comédien et conteur ;
- Bruno Le Leuch, pour nous faire danser au son de l'accordéon chromatique ;
- Sans oublier les ponctuations contées de Yannick Jaulin !

Vendredi 17, dès 19h30, rendez-vous avec les 24 heures du collectif brestois Dérézo

pour des défis artistiques. Sept triplètes d'artistes (un auteur, un acteur, un metteur en scène) vont improviser sur des thématiques données la veille par le public. Pendant 24 heures, du jeudi au vendredi, les artistes prépareront 7 petites formes présentées le vendredi soir au public. Des spectacles sur mesure, un jeu avec le public et les mots pour s'amuser de la vie, de l'actualité et créer du lien !

Pratique : petite restauration sur place.

Infos/réa : 02 99 83 52 00

TARIFS

Plein : 12 €, réduit : 10,50 € et jeune : 6 €.



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE : LES PREMIERS DONS ARRIVENT



Une convention de mécénat populaire et d'entreprise a été signée entre la Ville de Cesson-Sévigné et la Fondation du patrimoine Bretagne, le 8 avril dernier, pour collecter des dons en vue de la restauration de l'église Saint-Martin. Le 27 mai, nous comptabilisons 2 515 €.

D'avance, nous remercions les donateurs pour la générosité dont ils sauront faire preuve dans cette action collective.

Restaurer notre patrimoine

Plus d'un siècle après sa construction (1899-1904), l'église Saint-Martin (œuvre de style néogothique de l'architecte Arthur Regnault) doit faire l'objet d'une restauration importante, particulièrement au niveau de son clocher. L'édifice est vaste avec ses trois vaisseaux (une nef et deux bas-côtés), son chœur qui se termine par un chevet rayonnant à cinq pans et son narthex d'entrée au portail monumental surmonté d'une rosace, déposée en attente de restauration, elle aussi. L'autre "richesse" intérieure de l'église est son grand orgue à tuyaux, construit sur mesure par un facteur d'orgue réputé et installé en tribune d'entrée en 1989 grâce - déjà - aux efforts conjugués de la municipalité et des Cessonnais. Depuis les désordres apparus dès 2007, ce patrimoine collectif est en réel danger. Les dégradations les plus importantes et les plus urgentes à traiter se situent sur la partie haute du clocher mais également au niveau de son grand beffroi en bois. Le coût du chan-

tier (1^{re} tranche) est estimé à 700 000 € (HT) pour 13 mois de travaux. Avec le concours de la Fondation du Patrimoine Bretagne et le relais d'associations cessonnaises, la Ville a besoin de votre aide pour relever, aujourd'hui et ensemble, ce challenge qui nous permettra de restaurer votre patrimoine.

1 don = 1 économie d'impôt

Le bon de souscription est disponible en mairie ou dans les CIM du 1^{er} et 15 mai. Il est à remplir puis, accompagné de votre chèque (ou espèces), à déposer à l'accueil de la Mairie de Cesson-Sévigné ou à envoyer à la Fondation du Patrimoine Bretagne - 7, boulevard Solférino - BP 90 714 - 35007 Rennes Cedex.

Chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - église de Cesson-Sévigné".

■ Plus d'infos sur le

www.fondation-patrimoine.com.

À noter que **pour les particuliers**, votre don est déductible soit :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Ex : un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt ;
- ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75 % du don (dans la limite de 50 000 €). Ex : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don (dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires).

CULTURE

Fermes en Scène à Mouille Pied, le 18 juin



Fermes en Scène et "Vivre Noyal" présentent, le samedi 18 juin à 20h30 à la ferme de Mouille Pied (chez Yves Jan), le spectacle *La Casquette de Travers*.

À Chauvigné du Désert, le Café des Sports est le théâtre où se retrouvent les "immigrés de la ville" : Bertrand le patron et Camila "l'estrangère", ainsi que d'authentiques ruraux : Léon le livreur de vin et Michel avec ses 360 heures. Finalement, ce n'est pas tant la réussite de leurs projets qui importera, mais leur rencontre faite de disputes et d'amitié, de conflits et d'amour.

- Réservations : 06 45 46 20 83
02 99 00 56 41 ou 06 80 64 50 42.
- Courriel : conseil@vivre-noyal.fr
- Tarifs : 12 €, réduit 6 €, gratuit moins de 12 ans.

Il s'agit d'une coproduction ministère de l'Agriculture et de la Pêche, avec le soutien du Conseil régional et du Conseil général d'Ille et Vilaine. Rendez-vous dès 17h avec le marché de producteurs locaux et des animations musicales. Restauration sur place.

L'Apem devient Accordanse



L'Association des parents et élèves de l'école de musique, créée en 2004, a été à l'origine d'actions comme la préparation au bac Musique, la braderie musicale, l'organisation d'un stage percussions et danses africaines à Noël, le pot au concert de Noël, le prêt de partitions à la Médiathèque ou la buvette du gala de danse. L'Apem, c'est aussi, pour ses adhérents, une offre de billets de spectacles gratuits et depuis peu, un tarif réduit pour l'achat du DVD du gala de danse. Depuis cette année, les pôles Musique et Danse ont fusionné. L'Apem s'est donc, elle aussi, élargie au pôle Danse et devient Accordanse.

Accordanse, comme l'Apem, sera là pour représenter et défendre les usagers du pôle Musique et Danse et faire le lien entre les élèves, la mairie et l'équipe du pôle. Accordanse sera présente lors des inscriptions au centre culturel qui ont lieu du 20 au 24 juin. "N'hésitez pas à venir nous voir afin d'évaluer nos actions et adhérer éventuellement à notre association. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons d'idées pour faire avancer les projets autour de la danse et de la musique." Cotisation annuelle : 10 €/famille.

- Contact : 02 99 62 03 53
ou accordanse@laposte.net

OCC Cantéatro

L'association de théâtre recherche pour la saison 2011-2012 des personnes qui aimeraient faire du théâtre et/ou chanter dans une pièce de type comédie musicale contemporaine. "Nous souhaitons travailler l'art théâtral et le chant contemporain tout en s'amusant pour réaliser 5 à 6 représentations par an. Nous sommes également à la recherche d'un(e) animateur(trice) qui accompagnerait la troupe de théâtre." Le bureau de l'association sera présent lors du forum des associations, le samedi 3 septembre. Jusqu'à fin juin, les ateliers sont ouverts à ceux qui souhaitent découvrir l'ambiance et les membres de la troupe afin d'avoir un premier aperçu de l'OCC Cantéatro.

- Vous pouvez vous faire connaître et prévenir de votre venue auprès des membres du bureau au 06 25 99 56 76 ou au 06 28 72 71 49 ou encore par mail : occcantaatro@gmail.com

CHAUDET
P a y s a g e
Spécialiste du jardin
de ville

- Agrément Service à la Personne
- Entretien à l'année
- Menuiserie de jardin
- Plantation
- Élagage
- Abattage
- Taille de haie

02 99 41 08 30

Associations - paysage (S.E.S.P.)

À LA MÉDIATHÈQUE DU CENTRE CULTUREL...



Des légumes ? C'est pas la fin des haricots ! ↑

Le 21 mai avait lieu la dernière animation 2010-2011 "Les Petites Z'Oreilles" pour les tout-petits de 0 à 3 ans. L'animation a permis de (re)découvrir des légumes de toute sorte, de faire de la soupe dans une grande marmite, de rencontrer Monsieur Louis et sa graine de courgette, de danser au rythme de la Louisiane

avec "Les haricots sont pas salés" et de planter des choux tous ensemble ! Merci pour votre fidélité et votre enthousiasme pour ce rendez-vous régulier. La médiathèque va essayer, dans la mesure du possible, de prendre en compte le fait qu'elle ait refusé énormément de monde à chaque animation cette année. Rendez-vous à la rentrée !

Une nouvelle jeune retraitée !



Le 1^{er} juin, Gisèle Philippon a commencé une nouvelle carrière, celle de retraitée ! Après avoir travaillé dans le secteur de l'automobile, Gisèle est venue intégrer l'équipe de la Médiathèque en 1998, en tant que CES. Puis, elle a changé de service en rejoignant l'équipe d'accueil de la mairie. C'est en 2002 qu'elle pose à nouveau ses valises à la médiathèque jusqu'à cette année. Responsable de la gestion des magazines et de l'équipement des do-

cuments, Gisèle occupait une place importante pour l'accueil du public. Comme ses collègues, nombreux sont ceux qui appréciaient sa disponibilité, sa spontanéité et son sourire. Belle retraite !

Horaires d'été

Comme l'été dernier, la Médiathèque modifiera ses horaires en juillet et août. À compter du lundi 4 juillet, les heures d'ouverture seront les suivantes : lundi et vendredi de 15h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h. Pendant cette période, vous pourrez emprunter davantage de documents.

■ **N'oubliez pas, pour tous renseignements, le 02 99 83 52 00.**

>>

CULTURE

➤ **Prix "D'un Livre à l'autre" : les lecteurs ont voté**



Le 28 mai, les participants à ce prix littéraire nous ont dévoilé leur sélection. Après un an de lecture et de découvertes voici, dans l'ordre, leurs trois titres préférés :

- *Peine maximale* / Anne Vantal
- *Ce que j'ai vu et pourquoi j'ai menti* / Judy Blundell
- Et, à ex aequo : *La disparition de Paris et sa renaissance en Afrique* / Martin Page et *Carrefour des nostalgies* / Antoine Laurain.

Ces ouvrages sont désormais disponibles à tout lecteur de la Médiathèque. N'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine pour partager le plaisir de lire !

PÔLE MUSIQUE ET DANSE

Les inscriptions et réinscriptions auront lieu du lundi 20 au vendredi 24 juin de 17h à 19h dans la salle d'Orchestre du centre culturel. Se munir de : une photo d'identité, un justificatif de domicile pour les nouvelles inscriptions et un certificat médical pour les danseurs. Pour une meilleure organisation, nous vous conseillons de vous inscrire dès la session de juin.

École de musique

Lors de cette semaine "portes ouvertes", les professeurs seront présents pour vous conseiller. Voici les parcours possibles :

- Formation musicale seule, sans cours d'instrument (inscription possible dès 3 ans en "Jardin Musical") ;
- Cours débutant instrument et formation musicale : je n'ai jamais fait de cet instrument ni de formation musicale (1 cours/semaine tout compris) ;
- Cours semi-débutant : je n'ai jamais fait de cet instrument mais j'ai déjà fait de la formation musicale (1 cours d'instrument/semaine + 1 cours de formation musicale/semaine + musique d'ensemble(s) au choix dès que possible) ;
- Cours "année 2 et +" : 1 cours instrumental ou vocal + formation musicale + musique d'ensemble(s) dès que possible. Nota : possible dès la 4^e sans formation musicale ;
- Pratique collective : je fais un ou plusieurs ensembles sans cours d'instrument ;
- Cours "atelier" : guitare moderne (dès la 6^e), batterie (dès la 4^e) et accordéon diatonique (dès le CE1) ;

- "Pratique amateur collective" : vous voulez monter un groupe ou vous avez déjà un groupe de musique ? 9 heures de soutien à utiliser librement (horaire à définir avec le professeur).

École de danse

La démarche adoptée aujourd'hui permet de développer les potentialités artistiques de chacun et d'orienter l'élève vers la discipline la plus appropriée à sa personnalité. Inscription à partir de 4 ans : parcours commun de 4 ans à 8 ans. Disciplines enseignées à partir de 8 ans : danse classique, contemporaine et jazz. Possibilité d'un cours d'essai.

- **Renseignements complémentaires auprès du secrétariat du pôle Musique et Danse au 02 99 83 52 00.**



© ARCHIVES

2^E SEMAINE DU SPORT : PLUS DE 1 500 ENFANTS VONT PARTICIPER



C'est grâce au partenariat avec les écoles de sport, les écoles élémentaires, le collège, des clubs sportifs et la Retraite Active que cette semaine du sport est organisée.

Cesson-Sévigné, ville sportive pour tous ! Le stade Roger Belliard, la piscine, la halle des sports du lycée Sévigné, l'espace sportif Bourgchevreuil, le stade d'eaux vives, le palais des sports, le dojo et le parc de la Monniais vont accueillir, du vendredi 17 au mardi 28 juin, la 2^e édition de la Semaine du sport qui verra la participation de plus de 1 100 élèves des trois écoles élémentaires, des 5^{es} et de trois classes de 3^e du collège.

En parallèle, auront lieu la remise des prix du palmarès sportif pour les compétiteurs issus des clubs sportifs mais aussi du collège et des lycées, le 21 juin à 18h à l'auditorium du centre culturel ; la fête des écoles municipales de sports qui concerne 550 enfants, le 22 juin ; le relais de l'été de l'Athlétic Club Cessonais, ouvert à tous le 24 juin et le passage du Marathon Vert, le 26 juin !



"La municipalité a à cœur de permettre à tous les enfants d'accéder à des activités sportives. Un partenariat a ainsi été mené entre la Ville, ses écoles de sport, les écoles élémentaires, le collège, plusieurs clubs sportifs et la Retraite Active pour organiser et encadrer cette seconde édition", précise Raymond Trichard, adjoint aux sports-loisirs. *"L'objectif est d'organiser un temps fort pour conclure le cycle sportif scolaire mais aussi faire découvrir les équipements sportifs de la ville et sensibiliser à différentes disciplines",* complète Philippe Lohou, le directeur des sports-loisirs de la Ville. Foot, volley, hand, basket, tennis de table, athlétisme, escalade, judo et gym seront au programme de 10h à 12h et de 14h à 16h avec l'organisation de tournois, d'initiations et de jeux pour les élèves d'élémentaire. Les 5^{es} feront de la course d'orientation et du canoë-kayak le 20 juin, tandis que les 3^{es} feront de la natation et du kayak pour le 24 juin.

Les écoles municipales de sports

Les écoles de natation, de pagaies, d'athlétisme et de sports permettent aux enfants de 5 à 12 ans qui n'ont pas choisi un sport précis de découvrir le hockey, la natation, le base-ball, le tennis de table, le badminton, la course, le lancer, le kayak ou le roller chaque mercredi.

■ **Renseignements et inscriptions pour la rentrée prochaine au 02 99 83 52 00.**

SPORTS

Les handballeurs avec ViaSilva



Pour leur dernier match à domicile contre Montpellier, le 28 mai, les handballeurs cessonnois ont porté pour l'échauffement des maillots estampillés "ViaSilva 2040", financés par Rennes Métropole. L'écocité vient de postuler au label de Ville de demain, preuve que le sport de haut-niveau y tiendra également toute sa place.

Stage pluridisciplinaire pour les minimes et les cadet(te)s

En partenariat avec la Ville de Cesson-Sévigné, les éducateurs sportifs du Conseil général mettent en place un stage de préparation physique **avant la reprise des championnats**. Ce stage aura lieu pour les minimes et les cadet(te)s de tous les clubs d'athlétisme, basket-ball, football, badminton, handball, volley-ball du Pays de Rennes, **du mardi 30 août au jeudi 1^{er} septembre**. Il se déroulera sur le stade Roger Belliard de Cesson-Sévigné, de 9h30 à 17h (prévoir le pique-nique). Un après-midi sera consacré à une activité ludique (golf, kayak, rafting, aviron). Le coût du stage est fixé à 15 €. **La date limite d'inscription est le 25 juin.**

- Renseignements complémentaires sur le www.agences.ille-et-vilaine.fr/stagesportifaout2011/ ou sur le blog <http://esdrennes.blogspot.com/>
Préinscriptions en ligne obligatoires.



OCC Football

Inscriptions saison 2011-2012

Les documents sont téléchargeables sur le site internet occessionfootball.com. Renseignements complémentaires au 02 99 83 96 63 aux horaires de bureau.

Renouvellement des licences

Attention : tous les joueurs venant se réinscrire devront présenter obligatoirement un certificat médical qui aura été mis sur le document officiel de la fédération (qui a été envoyé à chaque licencié).

Catégories U7 à U19 (joueurs nés entre 1993 et 2005) :

- Mercredis 15 et 22 juin de 14h à 20h ;
- Jeudi 16 et vendredi 17 juin de 16h30 à 19h ;
- Mardi 21, jeudi 23 et vendredi 24 juin de 16h30 à 19h.

Catégories U20 Seniors, Seniors, Vétérans et Dirigeants :

Les mêmes jours, horaires et lieu indiqués ci-dessus, + le jeudi 23 de 18h45 à 20h **au centre de loisirs**, à l'occasion de la réunion de présentation de la saison 2011-2012, + le lundi 5 et mardi 6 juillet de 16h30 à 19h30 au foyer.

Nouveaux joueurs

Les inscriptions auront lieu au foyer du club, situé au siège de l'OCC (43, bd de Dézerseul), les mercredi 29 et jeudi 30 juin de 14h à 20h.

Ces inscriptions seront prises en fonction du nombre de places disponibles après la clôture des renouvellements (aucune nouvelle inscription ou pré-inscription n'est acceptée avant le 29 juin). **Documents à fournir obligatoirement à l'inscription** : 3 enveloppes 23 x 16 (A5) dont 2 timbrées à 50 g (à l'adresse du joueur), 1 photo d'identité, 1 photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille ainsi que le règlement. Les documents à compléter sont téléchargeables sur le site internet ou vous pouvez aussi venir les retirer au foyer du club aux jours et horaires d'ouverture. Tout dossier incomplet sera refusé.

Nouveaux joueurs venant d'un autre club et désirant jouer à l'OC Cesson : contacter au plus vite le club au 02 99 83 96 63 ou au 06 25 73 54 64 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

OCC Tai-chi-chuan

Découverte gratuite de l'activité lors de la séance du **lundi 20 juin**, de 17h45 à 19h dans la salle d'escrime (entre la Halle des sports et la Maison des jeunes).

- Renseignements complémentaires auprès du président de l'association, **Gwénaél Duclos, au 06 75 40 38 01.**

SPORTS

LES ACTIVITÉS 2011-2012 À LA PISCINE SPORTS ET LOISIRS

La piscine sports et loisirs propose de nombreux cours et activités pour tous les âges, qui débute-
ront le lundi 12 septembre.

■ Renseignements complémentaires : 02 99 83 52 00.

Les réinscriptions - **Cessonnais et non Cessonnais** - ont lieu
du **20 au 25 juin** aux horaires habituels des cours.
Inscriptions des **Cessonnais, le mercredi 29 juin de 18h à 20h.**
(présenter un justificatif de domicile)
Inscriptions des **non Cessonnais le jeudi 30 juin de 15h à 18h.**
Pour les réinscriptions, la carte d'adhérent(e) de l'année précédente est indispensable.

Espace aquatique

Activités proposées :

école d'athlétisme	de 7 à 11 ans
école de sport	de 5 à 12 ans
éveil aquatique	de 6 mois à 4 ans
Précolaires	de 4 à 5 ans
École de natation enfants	à partir de 6 ans
École de natation adultes	à partir de 16 ans
Gymnastique aquatique	à partir de 16 ans

COURS	JOURS	HORAIRES
Éveil aquatique	Samedi	9h - 9h45

COURS	JOURS	HORAIRES
Précolaires	Mercredi	15h15 - 16h 16h - 16h45

COURS	JOURS	HORAIRES
École de natation enfants	Niveau I	
	Lundi	17h - 17h45 17h45 - 18h30
	Jeudi	17h - 17h45 17h45 - 18h30
	Niveau II	
	Mardi	17h - 18h
	Mercredi	17h - 18h
	Vendredi	17h - 18h
	Niveau III	
	<i>Perfectionnement</i>	
	Mardi	18h - 19h

COURS	JOURS	HORAIRES
École d'athlétisme	Lundi	17h - 18h15
	Mardi	17h - 18h15
	Mercredi	13h45 - 15h 15h - 16h15
	Vendredi	17h - 18h15

COURS	JOURS	HORAIRES
École De sports	Lundi	7-8 ans 17h - 18h30
	Mardi	5-6 ans 17h - 18h
	Mercredi	5-6ans 10h - 11h
	Mercredi	5-6 ans 11h - 12h
	Mercredi	7-8 ans 16h30 - 18h
	Mercredi	9-10 ans 16h30 - 18h
	Jeudi	5-6 ans 17h - 18h

École de natation adultes

(45 mn de cours et 15 mn de préparation et détente)

COURS	JOURS	HORAIRES
Initiation Non nageur	Mercredi	20h - 21h
	Vendredi	8h - 9h 20h - 21h
	Samedi	8h - 9h

COURS	JOURS	HORAIRES
Perfectionnement 25 mètres ventral 25 mètres dorsal	Mercredi	20h - 21h
	Vendredi	8h - 9h 20h - 21h
	Samedi	8h - 9h

COURS	JOURS	HORAIRES
Peur de l'eau	Mardi	16h05 - 17h
	Vendredi	8h - 9h

Gymnastique aquatique

(45 mn de cours et 15 mn de préparation et détente)

COURS	JOURS	HORAIRES	
Gymnastique aquatique	Lundi	11h - 12h 15h15 - 16h15 16h - 17h 17h - 18h 20h - 21h	
		Mardi	21h - 22h 11h - 12h
			21h - 22h
		Mercredi	10h - 11h 19h - 20h 21h - 22h
			11h - 12h
	Jeudi	10h - 11h 11h - 12h	
		21h - 22h	
	Samedi	9h - 10h	



SPORTS

Espace forme

Gymnastique - stretching - feldenkraïs - bodysculpt - step

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	9h-10h Gym		9h-10h Gym	9h-10h Feldenkraïs	
10h15-11h15 Gym	10h15-11h15 Gym	10h15-11h15 Feldenkraïs	10h15-11h15 Stretching		11h15-12h15 Renfo. Step
12h15-13h15 Gym	12h15-13h15 Gym		12h15-13h15 Gym	12h15-13h15 Gym	12h30-13h30 Stretching
17h15-18h15 Gym		17h15-18h15 Gym			
18h30-19h30 Stretching	18h15-19h15 Gym	18h30-19h30 Stretching	18h45-19h45 Gym	18h15-19h15 Step	
19h45-20h45 Feldenkraïs	19h30-20h30 Step			19h30-20h30 Bodysculpt	
	20h45-21h45 Stretching				



Espace musculation

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-10h Circuit-training					
				10h15-11h15 Circuit-training	10h-11h Circuit-training
14h30-19h15 Muscu-libre	14h30-19h15 Muscu-libre	12h-17h45 Muscu-libre	14h30-21h45 Muscu-libre	14h30-19h15 Muscu-libre	
19h30-20h30 Circuit-training	19h30-20h30 Circuit-training	19h45-20h45 Circuit-training			
20h45-21h45 Circuit-training		21h-22h Circuit-training			

SPORTS



Dernière soirée pour les acteurs du sport, le 14 juin

Après la "Définition du sport de haut niveau", "Le quotidien de l'athlète" et "Le coaching sportif" (comptes rendus à consulter sur le site internet de la Ville). **La 4^e et dernière soirée, animée par Dominique Duvigneau, sera dédiée à "La pratique sportive à quel âge". Elle aura lieu le mardi 14 juin à 20h, salle n°1 de l'Aquarium, base de loisirs de Dézerseul. Au programme : éclairage d'un chercheur universitaire en sociologie du sport avec l'évolution des besoins en activités sports, loisirs et bien être selon les catégories d'âge. Quelles réponses peuvent être apportées par la collectivité et quelle complémentarité avec la sphère associative ou privée et comment favoriser la pratique ou les contacts intergénérationnels ? Coup de projecteur également sur la situation très spécifique des activités physiques et sportives à Cesson-Sévigné avec une offre très dense proposant un panel d'activités municipales, associatives et privées. Entrée libre et gratuite.**

CC CESSON SEVIGNE
BOULODROME DE GRIPPÉ

4 Heures de Pétanque

13^{ème} Grand Prix de la Ville
(en doublette)

Challenge VISUAL
of
Challenge Yves CHALIN

Vendredi 17 juin 19h00 (précises)
Ouvert à tous les Cessonnais
(entreprises, écoles, particuliers, associatives)

Nombreux lots
Nombreuses coupes

Engagement **3€** par joueur

Inscription au boulodrome à partir de 18 h

2 licenciés FFPP se peuvent jouer ensemble

Quatre Quatre - Sautons - Sautons

Natation eau libre : étape de la coupe de France



L'OCC Natation organise, les 25 et 26 juin, une étape de la Coupe de France 2011 de

Natation eau libre sur le superbe site - classé Natura 2000 - de l'étang du Boulet à Feins.

Programme et horaires

Samedi 25 juin

- à 12h : 500 m Pass'compétition ;
- à 14h : 3000 m contre la montre par équipe mixte de trois.

Dimanche 26 juin

- à 10h : 5 km et 10 km comptant pour la Coupe de France (5 km également support de la coupe de l'Ouest) ;
 - à 14h : 1500 m comptant pour la Coupe de France.
- Sur place : restauration, camping. Les familles sont les bienvenues avec promenade autour du lac, plage, baignade surveillée. De nombreuses équipes sont prévues : Toulouse, Montargis, Brest, Paris... Venez découvrir la discipline ou mieux encore participez au 1500 m ouvert à tous ! Sport nature par excellence, la natation en eau libre est ouverte à tous et permet à chacun de nager en dehors des piscines chlorées !

■ Renseignements :

<http://www.occnatation.fr/coupedefrance>

Club de plongée Haliotis



Afin de préparer la prochaine saison, Haliotis vous propose des baptêmes de plongée gratuits, à la piscine de Cesson à partir de 20h30, **les lundis et jeudis jusqu'au 30 juin !** Vous avez envie de découvrir cette activité ou de vous initier dès septembre prochain, merci de prendre contact avec Nicolas Le Berre au 06 87 88 55 50 ou sur le www.haliotis.org. Pour les enfants : âge minimum 8 ans et présence des parents. Places disponibles en fonction de l'encadrement.

“Relais de l’été”, le vendredi 24 juin !



Dans le cadre de “Sortez, c’est l’été !” du vendredi 24 juin, l’Athlétic Club Cesson nais organise son second “Relais de l’été”. Selon le principe du relais, chaque équipe (masculine, féminine ou mixte) devra effectuer 6 boucles de 3,5 km en alternant ses 3 coureurs (nés en 1995 et avant) et une boucle à trois, de 1 km au final, soit une distance totale de 22 km autour des étangs et des stades de Dézerseul. Pour cette deuxième édition, le parcours se fera exclusivement en nature et hors route. Le départ de cette course aura lieu à 19h, devant le stade Roger Belliard. L’occasion est donnée à chacun de passer un bon moment en famille ou entre amis. Participation : 21 € par équipe (un souvenir à chaque participant). Nouveauté : récompense à l’équipe la mieux déguisée.

■ **Renseignements et inscriptions :**
06 98 14 31 49 ou 06 09 10 26 32.
Courriel : relais-cesson-2011@sfr.fr
et site : www.accesson.org. Inscription possible sur place (24 €) à partir de 17h30 à l’Espace sportif de Bourgueville.

Stages d’été au golf municipal



© BICH THUY PHAM

Stages juniors 8-16 ans :

- du 4 au 8 juillet de 14h à 15h30. Tarif : 80 € + 17,50 €
- du 11 au 15 juillet. Tarif : 80 € + 17,50 €
- du 16 au 19 août. Tarif : 65 € + 14 €
- du 22 au 26 août. Tarif : 80 € + 17,50 €

• du 30 août au 2 septembre. Tarif : 65 € + 14 €

Stages adultes 4-6 pers, de 17h à 19h.

Tarif : 85 € + 10,50 € :

- du 28 au 30 juin pour l’initiation
- du 4 au 6 juillet pour le perfectionnement
- du 11 au 13 juillet pour l’initiation
- du 16 au 18 août pour l’initiation
- du 22 au 24 août pour le perfectionnement
- du 30 août au 1er septembre pour l’initiation

■ **Renseignements complémentaires et inscriptions auprès de Philippe Poncet**
au 06 21 91 53 90.

Portes ouvertes à l’Olympique Cesson Escrime



Thierry Le Prisé, le nouveau président de la ligue d’escrime de Bretagne, dirige le club de Cesson Sévigné depuis

1998. Respect et maîtrise de soi sont les maîtres mots de l’escrime. Sport de combat, il n’est en aucun cas basé sur la force. L’escrime est une discipline complète qui demande de la vitesse, de la précision et des réflexes. Sport individuel mais impossible sans partenaire, il se pratique aussi en équipe.

L’OCE propose des activités diversifiées et des stages pour adultes et enfants. Le fleuret, l’épée et le sabre, l’escrime artistique et la formation de cadres. Le ludique y occupe sa place mais l’apprentissage de l’escrime réclame aussi de la patience et de l’étude. Thierry Le Prisé insiste sur le respect de toutes les étapes de la formation de l’escrimeur, sans concession aux performances précoces. C’est la garantie de l’accomplissement sportif individuel. L’escrime développe aussi bien la concentration que la réflexion. **L’escrime est le premier sport olympique français avec 115 médailles olympiques !**

Palmarès de l’OCE cette saison :

- François Szuba est champion de Bretagne fleuret vétéran.
- Pierre Joffredo est 1er au classement breton fleuret benjamin.
- Clément Maral est vainqueur du Challenge Jo Jubin à Vannes, le 22 mai.
- Les équipes de fleuret seniors et fleuret cadets sont vice-champions de Bretagne. Thomas Partensky est 2^e au Challenge de Haute-Vilaine, tournoi interrégional à l’épée adulte.

La salle d’armes est un véritable lieu de formation. Des “portes ouvertes” ont lieu pour tous les âges (à partir de 7 ans), cours pour adultes débutants et leçons particulières, **jusqu’au 24 juin** les mardis de 19h à 21h, les mercredis de 16h à 21h et les vendredis de 18h à 21h. Essais gratuits. Matériel fourni. Soirée du club avec remise des diplômes pour les jeunes, le vendredi 17 juin.

■ **Contact : OCE, route de la Valette.**
Courriel : escrime.oce@free.fr
et tél : 06 99 89 19 25.

REMISE DE MAILLOTS POUR L'OCC VOLLEY



La remise des maillots au club par le groupe Launay a eu lieu le 27 mai avec, de gauche à droite : le maire Michel Bihan, Franck Launay, président du directoire du groupe, Raymond Trichard, adjoint aux sports-loisirs et Daniel Sylvestre, président de l'OCC Volley.

Le groupe immobilier Launay est partenaire principal du club depuis 6 saisons sportives. L'équipe fanion de Nationale 3 masculine et les cadettes portent ses couleurs. Les résultats de la saison pour ces deux équipes :

- **l'équipe Nationale 3 masculine** est 10^e de sa Poule. Après un début de saison difficile, une phase retour "canon" (7 victoires) lui permet normalement d'assurer son maintien ;

- **l'équipe cadettes** est 4^e des finales honneurs, ce qui est un excellent résultat pour ces jeunes volleyeuses en formation.

Le club compte à ce jour un peu moins de 90 licenciés répartis au sein d'une douzaine d'équipes. Les inscriptions pour la saison prochaine sont possibles à partir de la mi-juin. Quant au président, Daniel Sylvestre, il va céder sa place dans les prochains jours, après 10 ans passés au service de l'OCC Volley et de ses licenciés.

OCC Tennis de table

Deux stages auront lieu dans la salle du cours de la Vilaine de 9h30 à 17h30, **du lundi 4 au vendredi 8 juillet (complet sauf désistement) et du lundi 18 au vendredi 22 juillet (reste quelques places)**. Chaque stage est limité à 16 participants, encadrés par trois entraîneurs diplômés. Ces stages sont prévus pour les **débutants et les joueurs confirmés de 8 à 14 ans**. Au programme le matin : tennis de table avec séances par groupe de niveau - découverte/initiation - perfectionnement technique et passage des diplômes (grades). L'après-midi : sorties accrobranche - Laser Game - piscine - sports collectifs/Jeux de plein air. Apporter son pique-nique, le goûter est offert à 16h. Coût du stage : 135 €.

■ **Renseignements : Anthony Breton**
au 06 67 39 80 89 ou au 09 51 90 47 51.
Courriel : anthonybreton@gmail.com

OCC Tennis

Fête de l'école de tennis

Mercredi 15 juin de 14h à 17h.

Assemblée générale

Elle aura lieu le **vendredi 17 juin** à 18h30, au siège de l'OCC.

Stages jeunes et adultes en juillet

- Spécifique tennis ;
- Tennis, laser-game, golf, rafting, canoë, sports collectifs (stage journée jeunes)

■ **Renseignements et inscriptions au secrétariat du tennis : 02 99 83 86 62**
ou 06 60 69 48 84.

Les inscriptions pour l'année 2011-2012 auront lieu à partir du **20 juin et jusqu'au 10 juillet** pour les adhérents du club. Pour les non adhérents, les inscriptions auront lieu à partir du **10 juillet et courant septembre**. À noter la fermeture du secrétariat au mois d'août.

ASSOCIATIONS

École de cirque "En piste !"



Inscriptions et réinscriptions 2011-2012

"En piste !" - acrobaties, trapèze, jonglerie, tissu aérien, fil et boule d'équilibre... propose des cours hebdomadaires toutes disciplines pour les jeunes à partir de 4 ans, avec un intervenant pour 10 élèves maximum.

- Pour les **4-6 ans** : cours le mercredi de 10h30 à 11h30 ou le samedi de 16h15 à 17h15. Prix : 240 € ;
- Pour les **7-10 ans** : cours d'1h30 le mercredi de 11h30 à 13h ou le samedi de 17h30 à 19h. Prix : 280 € ;
- Pour les **+ de 10 ans** : cours de 2 heures, le samedi de 13h30 à 15h30. Prix : 300 €.

Stages d'été

Du lundi 4 au vendredi 8 juillet et du lundi 29 août au vendredi 2 septembre :

- Pour les 4-6 ans, de **10h à 12h**. Prix : 70 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent) ;
- Pour les 7-16 ans, de **14h à 18h**. Prix : 140 € (+ 20 € adhésion et licence FFEC si non adhérent).

Un intervenant pour 10 élèves maximum. En fonction du niveau de chaque élève, ce stage pourra être soit une **découverte** de l'activité "cirque", soit un **approfondissement** d'une discipline particulière. **Attention** : ce stage n'aura lieu que sous réserve de disponibilité d'une salle municipale. **Inscriptions accessibles directement sur le site internet.**

- **Informations, inscriptions et réinscriptions sur le www.enpiste.123.fr**
Courriel : enpiste.cirque@orange.fr
Tél : 06 43 18 26 09 ou 06 82 44 59 03.

Cesson Vacances Nature

- **Rando VTT du dimanche 19 juin à Argentré-du-Plessis.** Rendez-vous à 8h15 à la Touche Ablin. Organisateur : Daniel Lorand au 02 99 83 93 45.
- **Rando pédestre : randos vertes, le samedi 25 juin** dans le cadre du week-end "Marathon Vert". Départ du stade d'honneur Roger Belliard à 8h30. Arrivée à Cap Malo à 16h30. Retour par navette (heure de départ : 17h30). Participation : 3 €, dont 1 € reversé à l'association Mama Ethiopia.
- **Inscriptions au séjour d'été** : pour les 14-16 ans et 11-14 ans, camps itinérants vers l'Angleterre du **9 au 20 juillet**. Vie collective en camping, découverte des régions traversées (Salisbury, Londres et environs, Canterbury), activités culturelles et de loisirs. Voyage en minibus, traversée par ferry. Prix : 760 €. Aides financières possibles : ANCV, comité d'entreprise et d'administration, aide aux séjours municipalité de Cesson, aide de l'association, aide Caf sous certaines conditions. Adhésion familiale : 18 € indispensables pour toute activité CVN.

- **Renseignements et inscriptions au secrétariat de CVN, du lundi au vendredi de 14h à 18h. Tél : 02 99 83 16 38.**
Courriel : cvn@wanadoo.fr et site : <http://cesson-vacances-nature.asso.fr>

Cesson-Solidarités

Pour approvisionner son **stand de brocante lors de la braderie du dimanche 2 octobre**, l'association vous débarrasse des objets qui vous encombrant avant l'été. Elle recherche des petits meubles, bibelots, vaisselle, jouets et matériels de puériculture (elle ne prend plus de livres, disques, cassettes et meubles volumineux...). Deux possibilités sont offertes :

- vous téléphonez à un membre de l'association (coordonnées ci-dessous) qui pourra se rendre à votre domicile ;
- vous venez déposer les objets au local de l'association à la Touche Ablin, le **samedi 18 juin** de 9h à 12h30. Une autre collecte sera organisée fin septembre. La vente des objets de brocante sert à financer des projets de développement au Burkina-Faso ainsi que les actions de solidarité de proximité (soutien financier aux Restos du Cœur). Merci par avance pour votre générosité et votre soutien.

- **Contacts : Gilbert Samson au 02 99 83 34 24, Marie-France Loriferne au 02 99 83 44 93 et Nicole Audouin au 02 99 83 96 89.**

LET'S HAVE FUN : LES LANGUES EN S'AMUSANT



La 12^e saison de Let's have fun se termine bientôt. Elle a permis à tous les adhérents de "s'envoler" vers la culture afro-américaine, via le blues, avec l'artiste Okun Ubanga Jones. L'envol s'est aussi fait par une visite de Jersey avec les plus jeunes, en attendant "Guernsey" en juin avec les adultes. La 13^e saison débutera le 19 septembre autour de supports audio vidéo et livres, sans oublier la convivialité.

- "Little friends" (MS-GS), le mardi de 17h à 17h45.
- "Explorers" (CP-CE), le mardi de 17h45 à 18h45, le mercredi de 14h à 15h et de 16h à 17h.
- "Tongue Twisters" (CE-CM), le mercredi de 15h à 16h anglais, le mercredi de 17h15 à 18h15 espagnol (nouveau).
- "Globetrotters" (6^o-5^o), le lundi de 17h15 à 18h15.

- Adultes "débutant" espagnol, le lundi de 15h30 à 16h45 (nouveau).
- Adultes "perfectionnement" anglais, le mardi de 15h30 à 16h45.
- Adultes "avancé" anglais, le lundi de 14h15 à 15h30. Renseignements complémentaires au 43, bd de Dézerseul, lors du pique-nique le 14 juin de 19h à 21h ainsi qu'au forum des associations, le 3 septembre. **Vous pouvez essayer un cours gratuitement jusqu'au 23 juin. Soyez les bienvenus !**

■ **Contacts : Laurence Claus au 02 99 83 99 54 ou Christèle Alexandre au 02 99 83 99 29.**

OCC SOPHROLOGIE

L'association vous propose un cycle de trente cours de pratique de la sophrologie pour la saison 2011-2012. La sophrologie (techniques de relaxation) permet de trouver de nouvelles ressources en nous-mêmes et d'améliorer notre qualité de vie en développant progressivement une personnalité plus harmonieuse et mieux adaptée aux situations de stress. L'association est divisée en trois groupes : un premier pour les débutants (1^{re} année de pratique) pour intégrer les techniques de base de la sophrologie, un second réservé aux initiés (2^e année de pratique) pour apprendre à appliquer dans la vie courante les différentes techniques et un troisième pour les confirmés (3^e an-

née de pratique) pour perfectionner la maîtrise et l'application des techniques. La saison est ponctuée de rencontres avec des médecins, psychologues, enseignants, kinésithérapeutes ou entraîneurs sportifs spécialisés en sophrologie.

- **Renseignements et préinscriptions possibles dès maintenant auprès de Richard Esposito (sophrologue) au 06 50 80 13 75, d'Hervé Belliard (président de l'OCC sophrologie) au 06 72 33 66 15 ou de Denis Schneider (secrétaire de l'OCC sophrologie et président de l'OCC) au 06 16 83 37 23.**

ASSOCIATIONS

FCPE : 60 personnes pour le sommeil des enfants



C'est avec beaucoup d'intérêt qu'une soixantaine de personnes est venue écouter les conseils d'Anne-Sophie Joly, psychologue clinicienne, sur le sommeil des enfants de 3 à 10 ans lors de la conférence-débat du 24 mai, organisée par les parents d'élèves FCPE des écoles Bourguevreuil et Beausoleil et avec à l'aide de la municipalité. En réponse aux interrogations, Anne Sophie Joly a expliqué que le sommeil est un apprentissage, tout comme la marche et le langage. Il faut donc aider et accompagner l'enfant en lui donnant de bonnes habitudes dans les rituels du coucher. La télé ou autres écrans, sources d'excitation, ne remplace pas, bien au contraire, l'histoire du soir qui, elle, s'accompagne d'un câlin, d'un échange, de confidences nécessaires au "lâcher prise" de l'enfant pour un bon endormissement. La discussion s'est poursuivie autour d'un verre très convivial. Face à l'intérêt porté à cette soirée, les associations de parents FCPE proposent de renouveler ce type d'initiative. N'hésitez pas à contacter vos référents FCPE pour leur faire part de vos idées de thème à traiter.

Vestiaire Solidaire

Mercredi 22 juin, ouverture exceptionnelle du vestiaire au 58, cours de la Vilaine de 10h à 12h et de 14h à 17h pour une **grande vente de vêtements d'été** pour hommes, femmes, enfants et bébés à tous petits prix. Vous trouverez également deux rayons spécialisés : l'un pour les grandes tailles (du 44 au 52) et un autre pour les petites tailles (du 34 au 40). Le vestiaire restera ouvert jusqu'au 6 juillet puis sera fermé jusqu'au 6 septembre.

■ **Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37**
ou **Julie Wagner au 02 99 83 95 10.**

L'Atelier des Petites Mains

"L'atelier des petites mains" propose l'activité "**Le tablier de cuisine ou de jardinage**" à customiser - à partir de 8 ans, le **samedi 25 juin de 9h à 12h**. Techniques utilisées : coupe, points main ou machine, pochoirs et peinture sur tissu. Compte tenu de la préparation longue, merci de réserver l'activité 2 semaines à l'avance, si possible. Coût de l'activité : 18 € par enfant la séance de 3 heures - 15 € à partir du 2^e enfant (fournitures comprises).

■ **Contact : Bénédicte Ozolins**
au **06 87 40 37 61**. Courriel :
latelierdespetitesmains@gmail.com

Retraite Active

Séjour d'hiver : il est prévu du 7 au 14 janvier. Au programme : ski alpin, ski de fond, raquettes ou simple séjour. Inscription conseillée avant le 1^{er} juillet.

■ **Renseignements complémentaires**
auprès de **J. Paviot au 02 99 62 07 97**
ou **J. Jourdan au 06 75 17 01 86.**

Chants de marins : répétition le jeudi 16 juin (salle et heure habituelle). Vendredi 24 juin au soir, participation à la Fête de la Musique. Mardi 28 juin à 15h, animation à la résidence pour personnes âgées Beausoleil.

Amicale des Retraités

Goûter annuel : il aura lieu le mercredi 29 juin à 15h au restaurant scolaire de Bourguevreuil. Inscriptions auprès des responsables de quartier avant le mercredi 22 juin, dernier délai.

Cesson, Mémoire et Patrimoine

Prochaine réunion le lundi 20 juin pour la commission "Histoire". Les permanences ouvertes au public ont lieu au local du manoir de Bourguevreuil, **les samedis 18 et 25 juin de 10h à 12h pour la vente du livre "Les maires de Cesson-Sévigné - 1790-2011"**.

AVF CESSON-SÉVIGNÉ

Assemblée générale, le vendredi 17 juin à 15h, salle de la Touche Ablin. Les adhérents peuvent prendre connaissance du rapport financier au bureau de l'accueil de l'AVF. La présidente de l'AVF régional participera à cette assemblée générale. Cette réunion se terminera par le pot de l'amitié.

Activités artistiques et manuelles : cuisine, le mardi 14 juin et coupe/couture, le vendredi 1^{er} juillet de 15h à 17h, salle 18.

Réinscriptions à l'association, du lundi 5 au mardi 13 septembre de 14h à 16h30 auprès des hôtes, à l'accueil. À noter : le numéro d'adhérent change chaque année.

Portes ouvertes : le jeudi 15 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h dans la grande salle de la Touche Ablin. Au programme : présentation des activités proposées. Se munir de la carte d'adhérent à jour de la cotisation 2011-2012. Les réinscriptions auprès des hôtes AVF se dérouleront lundi 5, mardi 6, lundi 12 et mardi 13 septembre de 14h à 16h30 à l'accueil. À noter : le numéro d'adhérent change chaque année.

Bourse aux vêtements : il n'est pas prévu de bourse aux vêtements à l'automne 2011. Celle du printemps 2012 aura lieu.

■ **Renseignements et inscriptions**
au 02 99 83 44 54 ou au 06 81 85 02 78.
<http://reseau.avf.asso.fr/space/avfcessonsevigne>

LES 30 ANS DE LA CUMA, LE 19 JUIN



Les administrateurs du bureau de la Cuma La Cessonnaise : Hervé Sarrazin, Bernard Botte, Pierre-Emmanuel Tardif, Jean-François Sauvée, Philippe Drouillé, Michel Priour et Yves Jan.

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma) réunit 20 adhérents. Fondée en 1981, elle compte plus de 40 outils au service des exploitants de polyculture. Le partage des outils permet de travailler avec du matériel performant et facilite le respect des normes environnementales. La

Cuma est ouverte à tous les agriculteurs de la commune et des communes limitrophes désirant partager la vie de groupe. **Les adhérents se retrouveront le dimanche 19 juin afin de célébrer, dans la convivialité, les 30 ans** de dynamique collective dans le milieu agricole local !

ASSOCIATION "LOISIRS ET CULTURE" CINÉMA ART ET ESSAI "LE SÉVIGNÉ"

43, rue du Muguet. Tél./fax/répondeur : 02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir).
Programme sur le www.ville-cesson-sevigne.fr et sur le www.cine35.com

- Plein tarif : 6,80 euros et réduit : 5 euros
- Carte fidélité : 3 euros + 10 places à 4,20 euros = 45 euros • Recharge fidélité et carnet : 42 euros.
- Carte collège et Escalé : 3,50 euros • Tarif le samedi à 15h pour film Art et essai : 2,50 euros.

www.ville-cesson-sevigne.fr

RUBRIQUE : CINÉMA



JUSQU'AU 14 JUIN

Le gamin au vélo

France - Belgique - Italie - 1h30 (Grand prix Cannes 2011)
de Jean-Pierre Dardenne, Luc Dardenne

avec Cécile de France, Thomas Doret

- Samedi 11 juin à 15h (2,50 €)
- Dimanche 12 juin à 15h
- Mardi 14 juin à 20h30. Présentation et discussion avec Hussam Hindi, directeur artistique du festival du film britannique de Dinard

La défense Lincoln

USA - 1h58 - VO - Numérique

de Brad Furman avec

Matthew McConaughey, Marisa Tomei

- Samedi 11 juin à 17h30
- Dimanche 12 juin à 17h30
- Lundi 13 juin à 20h30

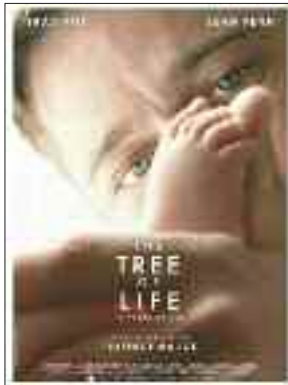
Very bad trip 2

USA - 1h40 - VF - Numérique

de Todd Phillips avec Bradley Cooper,
Ed Helms

- Samedi 11 juin à 20h30
- Dimanche 12 juin à 20h30

SEMAINE DU 15 AU 21 JUIN



The tree of life

USA - 2h18 - VO - Numérique
(Palme d'or Cannes 2011)

de Terrence Malick

avec Brad Pitt, Jessica Chastain

- Mercredi 15 juin à 20h30
- Vendredi 17 juin à 20h30
- Samedi 18 juin à 17h30
- Dimanche 19 juin à 20h30
- Lundi 20 juin à 20h30

Monsieur Papa

France - 1h40 - Numérique

de Kad Merad avec Kad Merad, Michèle Laroque

- Jeudi 16 juin à 20h30
- Samedi 18 juin à 20h30
- Dimanche 19 juin à 17h30
- Mardi 21 juin à 20h30

Tous les soleils

France - 1h46 - Numérique

de Philippe Claudel

avec Stefano Accorsi, Clotilde Courau

- Samedi 18 juin à 15h (2,50 €)
- Dimanche 19 juin à 15h

CINÉMA

**Le chat du rabbin**

France - Autriche - 1h40 - Numérique

**de Joann Sfar, Antoine Delesvaux
avec François Morel, Maurice Bénichou**

- Mercredi 22 juin à 20h30
- Samedi 25 juin à 17h30
- Dimanche 26 juin à 15h
- Lundi 27 juin à 20h30

SEMAINE DU 22 AU 28 JUIN

Belleville Tokyo

France - 1h25

**d'Elise Girard avec Valérie Donzelli,
Jérémy Elkaïm**

- Jeudi 23 juin à 20h30
- Samedi 25 juin à 15h (2,50 €)
- Dimanche 26 juin à 20h30

X-Men : le commencement

USA - 2h12 - VF - Numérique

**de Matthew Vaughn avec James McAvoy,
Michael Fassbender**

- Vendredi 24 juin à 20h30
- Samedi 25 juin à 20h30
- Dimanche 26 juin à 17h30
- Mardi 28 juin à 20h30

**Une séparation**

Iran - 2h03 - VF - Numérique

(Grand prix du jury Berlin 2011

+ Prix d'interprétation masculine et féminine)

**de Asghar Farhadi avec Leila Hatami,
Peyman Moadi**

- Mercredi 29 juin à 20h30
- Samedi 2 juillet à 17h30
- Dimanche 3 juillet à 20h30

SEMAINE DU 29 JUIN AU 5 JUILLET

Les Tuche

France - 1h35 - Numérique - Sortie nationale

**d'Olivier Baroux avec Jean-Paul Rouve,
Isabelle Nanty**

- Vendredi 1^{er} juillet à 20h30
- Samedi 2 juillet à 20h30
- Dimanche 3 juillet à 17h30
- Lundi 4 juillet à 20h30
- Mardi 5 juillet à 20h30

Gianni et les femmes

Italie - 1h32 - VO - Numérique

**de Gianni Di Gregorio avec Gianni Di Gregorio,
Valeria De Franciscis**

- Jeudi 30 juin à 20h30
- Samedi 2 juillet à 15h (2,50 €)
- Dimanche 3 juillet à 15h

À PARTIR DU 6 JUILLET : KUNG FU PANDA 2 EN 3D

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



HULINE Patrice

Plomberie • Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain

Neuf et
Rénovation



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 • Fax : 02 23 45 10 77 • patrice.huline@orange.fr

GARAGE
 JAN
Agent Renault



- VENTE VÉHICULES NEUFS et OCCASIONS TOUTES MARQUES
- DÉPANNAGE

17, rue de Rennes - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 11 42